

MAGAZINE D'INFORMATIONS ECONOMIQUES DE LA CCI-TOGO



ECHOS DE LA TICAD

PARTICIPATION DU PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE TOGOLAISE AUX TRAVAUX

COOPERATION CONSULAIRE

LA CCI TOGO ET LA CPCCAF renforcent
leurs relations de partenariat

DES ORDURES A L'OR DUR, UN DEFI POUR LE GROUPE AGR

L'ami des poubelles
(Entretien avec EDEM D'ALMEIDA DG DU GROUPE AGR)



Sous le Haut Patronage du Chef de l'Etat Togolais,
Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE



La Chambre de Commerce et d'Industrie du TOGO
&
La Chambre de Commerce et d'Industrie de SFAX
Coorganisent la 2ème édition du Salon **AFRIBAT** au TOGO

AFRIBAT

TOGO



Salon Africain du Bâtiment et des Métiers connexes
Africa Building Trade Show

22 - 27
Octobre
2019

CETEF
LOME

www.salonafribat.com
afribat@ccit.tg



LE MESSENGER DU SECTEUR PRIVE

Magazine d'informations
économiques de la CCI TOGO

ANGLE AV. de la Présidence,
Avenue Georges Pompidou
BP : 360 LOME-TOGO
Tél. (228) 22 23 29 00
Site web : www.ccit.tg
Email : ccit@ccit.tg
ccitogo@gmail.com

DIRECEUR DE PUBLICATION
MEBA Germain

REDACTRICE EN CHEF
EDOH Karine

SECRETAIRE DE REDACTION
SEMDATCHA Félix

COMITE DE REDACTION
KAVEGE Josias
TOUGLO M.
SAIBOU A.
MABOU C.

CONCEPTION GRAPHIQUE
EQUAGOO A. Kenneth
SANBENA K. Guy-Victoire

IMPRESSION
Mandi's Africa

SOMMAIRE

PAGE
04

SEMAINE DU SECTEUR PRIVE

LE MINISTRE DU COMMERCE DE L'INDUSTRIE DU
DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE ET DE LA
PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE EN PARLE



PAGE
12

ECONOMIE

★ RETOMBÉES DU FORUM ECONOMIQUE TOGO UE

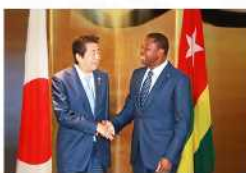


★ FINANCEMENT DES TPE PME AU TOGO.
QUOI DE NEUF?

PAGE
13

ECHOS DE LA TICAD

★ PARTICIPATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
TOGOLAISE AUX TRAVAUX



★ PROMOTION DU PND

PAGE
20

ACTIVITES CCIT

★ 2ÈME ÉDITION DU SALON AFRIBAT TOGO 2019
UN EXEMPLE DE RÉUSSITE DE LA COOPÉRATION
CONSULAIRE : POINT SUR LES GRANDES ÉTAPES DU
RENDEZ-VOUS COMMERCIAL.
★ COOPÉRATION CONSULAIRE LA CCI TOGO ET LA
CPCCAF RENFORCENT LEURS RELATIONS DE
PARTENARIAT
★ PANORAMA DES ACTIVITES DE LA CCIT



PAGE
30

COIN DE L'INVESTISSEUR

★ ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DU CENTRE DE
FORMALITES DES ENTREPRISES
★ DES ORDURES A L'OR DUR, UN DEFI POUR LE
GROUPE AGR, L'AMI DES POUBELLES (ENTRETIEN
AVEC EDEM D'ALMEIDA DG DU GROUPE AGR)



PAGE
35

SUCCESS STORY

★ ENTRETIEN AVEC LE PROMOTEUR DE NATU THE
KINKELIBA



EDITORIAL



Après quelques années de trêve, il était temps. L'heure est enfin venue pour que notre Magazine, que dis-je, votre Magazine débute fièrement en ce mois d'octobre 2019 son premier numéro sous le vocable de « *Le messenger du secteur privé* ».

Avec votre magazine, « *Le Messenger du secteur privé* », c'est un pas de géant qui se fait pour la satisfaction de nombreux acteurs et partenaires du secteur privé et public, tant au Togo qu'à l'extérieur.

Ce magazine, c'est aussi un engagement à mieux faire dans notre gestion quotidienne, mais également à soigner le contenu et la qualité de ce précieux outil de communication destiné à franchir les frontières du Togo. Nous vous invitons tous à œuvrer, avec nous, pour que les prochaines parutions soient dans la même veine de réussite.

Cette réussite doit être un objectif commun, pour soutenir les initiatives et efforts des plus hautes autorités du Togo, qui conscientes du rôle majeur du secteur privé dans la croissance économique, ont entrepris depuis plusieurs années des réformes afin d'améliorer sensiblement l'environnement des affaires au Togo.

Ce premier numéro de « *Le Messenger du secteur privé* » qui voit le jour en ce troisième semestre de l'année 2019, offre non seulement l'opportunité au secteur privé, de faire transparaître quelques activités phares réalisées au cours du premier semestre 2019, mais aussi d'amener les lecteurs à se plonger dans l'univers des affaires pour ainsi découvrir les liens intrinsèques entre les différentes organisations d'opérateurs économiques.

Toutes les compétences et énergies nécessaires vont être mises à contribution pour rehausser nos performances et relever les défis qui s'imposent, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement, contribuant ainsi à la création de la richesse et des emplois.

Germain Essohouna MEBA
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT)

SEMAINE DU SECTEUR PRIVE, LE MINISTRE DU COMMERCE DE L'INDUSTRIE DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE ET DE LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE EN PARLE



INSPECTEUR PRINCIPAL DES DOUANES DE CLASSE EXCEPTIONNELLE, MONSIEUR KODJO ADEDZE, EST MINISTRE DU COMMERCE DE L'INDUSTRIE DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE ET DE LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE. DANS UN ENTRETIEN ACCORDE AU MESSAGER DU SECTEUR PRIVE, IL PARLE DE LA SEMAINE DU SECTEUR PRIVE QU'ORGANISE SON DEPARTEMENT MINISTERIEL DANS LES JOURS A VENIR

Dites-nous Monsieur le Ministre, pourquoi une semaine du secteur privé ?

Au cours des dix dernières années, le Togo a consenti des investissements considérables pour développer des infrastructures de premier ordre. Il a également entrepris des réformes structurelles pour soutenir le développement d'un secteur privé prospère et le Togo est devenu de ce fait une destination privilégiée pour les investisseurs.

Par ailleurs, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE a lancé le 04 mars 2019 le Plan National de Développement (PND) 2018-2022 qui vise à transformer structurellement l'économie nationale pour une croissance forte, durable, résiliente, créatrice d'emplois et induisant l'amélioration du bien-être social, avec un taux de croissance projeté à 7,6% ainsi que la création de 500 000 emplois directs décents en 2022.

Sur les 4 622 milliards de FCFA constituant le montant des investissements, le secteur privé est appelé à apporter 65 % du financement du PND soit 2.999,1 milliards de FCFA. Dans ces conditions, vous comprenez alors que le rôle du secteur privé se trouve dans une position prépondérante.

Quel lien établissez-vous, Monsieur le Ministre entre la Semaine du secteur privé et le Plan National de Développement (PND) 2018-2019 initié le Gouvernement ?

La Semaine du secteur privé se situe dans la droite ligne de la mise en œuvre du PND.

C'est ainsi que, nous avons convenu d'un commun accord avec le secteur privé pour organiser une « Semaine du Secteur Privé » en vue de passer en revue toutes les préoccupations du monde des affaires, d'explorer les voies et moyens à mettre en œuvre afin d'apporter des solutions idoines à ces préoccupations pour permettre au secteur privé d'être un véritable levier de la croissance économique du pays, aux côtés de l'Etat notamment dans la mise en œuvre du PND.

Je vous rappelle que la manifestation est placée sous le Haut patronage de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République qui a eu cette vision éclairée d'initier cet ambitieux Plan. C'est dire toute l'importance que les plus Hautes Autorités de notre pays accordent à la réussite de cette Semaine.

Quels sont les acteurs concernés par cet événement ?

La Semaine du secteur privé concerne tous les acteurs économiques. Il s'agit de l'administration publique, des acteurs du secteur formel et du secteur informel venus de toutes les régions économiques du pays, des partenaires techniques au développement bref de tous ceux qui œuvrent par tous les moyens pour le développement socio-économique de notre pays.

Pour cette édition 1, qu'est - ce qui sera concrètement fait et quelles sont les attentes de votre département ?

En dehors de la cérémonie d'ouverture, le programme prévoit deux conférences - débat c'est-à-dire des discussions de haut niveau sur des thématiques relatives aux « Défis du secteur privé dans la mise en œuvre du PND » et à la « Fiscalité et promotion du secteur privé ».

Il y aura ensuite neuf panels sur des sujets préoccupants du monde des affaires dans notre pays. Nous aurons également trois journées de portes ouvertes sur les prestations et les services qu'offrent les administrations publiques au secteur privé de même que les activités du secteur (secteur de l'industrie, des services et du commerce) au grand public. A la fin des travaux il y aura un diner gala au cours duquel les conclusions de la Semaine sous forme de cahier de recommandations sera transmis à la plus haute Autorité. Mais déjà le 02 novembre 2019, nous organisons à travers les grandes artères de la ville de Lomé une caravane et une marche pour annoncer l'évènement. Le point de chute de la caravane et de la marche est l'esplanade du Ministère du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur Privé et de la Promotion de la Consommation Locale où il y aura la visite du hall d'exposition des produits « Made in Togo » suivie de la dégustation des produits locaux.

A l'issue de l'évènement nous attendons :

- des recommandations appropriées sont formulées pour un secteur privé dynamique, fort et compétitif ;
- un document de plaidoyer comportant le diagnostic des contraintes majeures du secteur privé dans ses diverses composantes est élaboré ;
- des actions prioritaires sont proposées pour favoriser le développement du secteur privé et améliorer davantage l'environnement des affaires au Togo ;
- une série de mesures est proposée pour promouvoir la production, la transformation, la commercialisation et la consommation des produits locaux.

Vous évoquez le renforcement du dialogue entre le secteur public et le privé, quelles vont être les questions stratégiques qui vont être abordées durant cet évènement ?

Les questions ci-après seront abordées au cours de la Semaine du secteur privé :

- les mesures à mettre en œuvre pour un dialogue public/privé efficace et fécond pour le développement socio-économique du Togo ;
- la valorisation des biens et services de production nationale ;
- la mise en lumière des potentialités économiques multisectorielles des différentes régions du pays ; un état des lieux des forces et des faiblesses du secteur privé ;
- une fiscalité adaptée aux différentes catégories d'entreprises, notamment aux micros, petites et moyennes entreprises ;
- la nécessité de favoriser la migration de l'informel vers le formel ;
- les enjeux la Zone de Libre Echange Continental africaine (ZLECAf) pour le secteur privé togolais ;
- l'accès à un financement
- la promotion de la production, la transformation, la commercialisation et la consommation des produits locaux ;
- la contribution du numérique à la compétitivité des entreprises et à la croissance.

Monsieur le Ministre, la Semaine du secteur privé sera-t-elle un évènement isolé où y a - t - il espoir que cet évènement de taille se renouvelle ?

Nous parlons de la première édition de la Semaine du secteur privé. Ce qui veut dire que l'évènement sera renouvelé chaque année. Nous voulons qu'il y ait des capitaines d'entreprise dans notre pays également.

Votre mot de fin, Monsieur le Ministre

Je tiens à remercier et à féliciter la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo pour cette belle initiative en mettant en place cet précieux outil de communication au service du secteur privé.

Je voudrais saluer la clairvoyance de Son Excellence Monsieur le Président de la République pour avoir accepté de parrainer la Semaine du secteur privé.

Je voudrais également remercier le secteur privé dans toute sa composante spécialement la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo pour sa mobilisation et sa contribution en vue de la tenue effective de la première édition de la Semaine du secteur privé.

Mes remerciements vont également aux sociétés d'Etat, aux partenaires techniques et financiers et à toutes les bonnes volontés qui ont bien voulu nous appuyer de diverses manières dans l'organisation de l'évènement.

Je lance un appel à tous ceux qui hésitent encore à s'associer à nous pour que la fête soit belle et que le secteur privé togolais soit plus dynamique, plus compétitif en vue de l'émergence du pays.

Je vous remercie.

LE MINISTRE CONSEILLER DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHARGE DU CLIMAT DES AFFAIRES SE PRONONCE SUR LES GRANDES REFORMES

Mme Sandra Ablamba JOHNSON, est Ministre conseiller du Chef de l'Etat, chargée de la Cellule climat des affaires. Dans les colonnes du messenger du secteur privé, elle parle de la cellule dont elle a la charge et des actions entreprises par le gouvernement pour assainir l'environnement des affaires.



Madame le Ministre, vous êtes également coordonnateur National d'une cellule, celle en charge du climat des affaires, que pouvez-vous nous dire pour nous permettre de mieux connaître ce département et ses activités ?

La Cellule Climat des Affaires, placée sous le leadership du Président de la République a été créée par décret n° 2017-111/PR du 29 septembre 2017. Elle a pour mission d'initier et de suivre la mise en œuvre des réformes stratégiques pouvant contribuer à l'amélioration du climat des affaires au Togo.

Spécifiquement, la Cellule a pour rôle, de coordonner les efforts interministériels en vue d'assurer une synergie et une efficacité de l'action gouvernementale dans le cadre de la mise en œuvre des actions relevant de l'amélioration du climat des affaires.

Elle est composée outre de l'équipe de coordination, du comité de suivi représenté par les trois faitières (AGET, Patronat et CCIT), de la Primature et de la Présidence et, des comités sectoriels (commerce et compétitivité, gouvernance économique et judiciaire, et infrastructures) constitués des représentants du secteur public, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers qui forment les forces de proposition de réformes.

Au vu de ce qui précède, peut-on savoir comment se présente l'environnement des affaires au Togo ?

L'environnement des affaires au Togo est en nette amélioration, en témoignent les évaluations internationales et enquêtes auprès des investisseurs étrangers et même locaux.

Pour preuve, le dernier Rapport « Doing Business 2019 » classe le Togo à la 137e place contre 156e il y a un an, soit un bond de 19 places, la plus grande progression enregistrée en Afrique en 2019 en termes de nombre de places gagnées.

Par ailleurs, le pays figure parmi les dix (10) pays les plus réformateurs au monde en 2019.

Egalement, 2ème top performer en Afrique avec six (06) réformes, le Togo représente aujourd'hui la quatrième (4ème) économie la plus attractive de l'espace CEDEAO et deuxième (2ème) économie la plus attractive de l'espace UEMOA ;

D'ailleurs, dans la dernière publication de la Banque Mondiale rendue publique le 27 septembre 2019, le Togo a été encore short-listé parmi 5 autres pays africains des 20 ayant amélioré le cadre des affaires.

Outre la Banque Mondiale, selon l'édition 2019 du baromètre annuel du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), qui sonde les dirigeants des entreprises étrangères implantées

LE MINISTRE CONSEILLER DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHARGE DU CLIMAT DES AFFAIRES SE PRONONCE SUR LES GRANDES REFORMES

en Afrique sur les perspectives de leur activité, le climat des affaires au Togo devient attractif, avec une note de 2,8 sur 5, au même niveau que la Tunisie.

Le Togo fait partie des pays africains dans lesquels les investisseurs sont optimistes quant à la poursuite de l'amélioration du cadre de l'investissement et de la croissance en 2019.

Bref, des efforts importants sont faits, même si des défis restent à lever.

En tout cas, les plus hautes autorités, en premier le chef de l'Etat est ferme là-dessus, la dynamique doit être poursuivie et nous devons être à l'écoute constante du secteur privé qui est aujourd'hui, un partenaire stratégique du gouvernement.

Depuis novembre 2018, plusieurs reformes ont été entreprises au Togo pour l'amélioration du climat des affaires. Quelles sont ces réformes et quels sont les chantiers en cours et à venir ?

Elles sont multiformes et nous ne pouvons tous les étaler.

Au niveau de **la création d'entreprises** par exemple, on note une hausse constante du nombre d'entreprises, ceci, grâce non seulement à la réduction des coûts, mais aussi du délai et des procédures. A cela s'ajoute la possibilité offerte aux opérateurs économiques de créer leurs entreprises SARL sans recourir au notaire. Ce qui a engendré une augmentation du nombre de SARL créées ces derniers mois passant de **734 en 2016 à 2587 en 2018 avec une augmentation du seing privé qui est passé de 55% à 85% sur la période.**

En effet, le délai moyen de création d'entreprises s'établit en moyenne à 4 heures contre un objectif de 7 heures fixé en début d'année. Par ailleurs, le Centre de Formalité des Entreprises (CFE) offre désormais la possibilité aux investisseurs locaux comme étrangers de faire leur demande de création d'entreprises en ligne et de payer soit par T-Money ou par la carte VISA à travers les comptes Ecobank et bientôt avec les autres banques de la place.

L'autre réforme importante est relative l'automatisation des procédures de traitement des contentieux commerciaux (**E-Justice**). Une réforme majeure qui devrait améliorer le fonctionnement du nouveau tribunal de commerce mis en place en décembre 2018.

Ainsi donc, les avocats peuvent désormais via la plateforme : Faire le dépôt de la plainte, accéder aux lois, aux règlements et à la jurisprudence, accéder aux formulaires à soumettre au tribunal, procéder au paiement électronique des frais de dossiers, suivre l'état d'une affaire, consulter leurs dossiers en ligne ou via un sms etc.

Le foncier, au cœur des priorités du gouvernement a connu également des réformes profondes allant de numérisation de la quasi-totalité des titres fonciers à la simplification des procédures avec la mise en place d'un guichet unique auxquelles s'ajoute la réduction des frais de mutation et droits de timbre désormais fixés à 35 000 FCFA contre plus d'un million par le passé, sans oublier la réduction drastique des délai des opérations post-immatriculation.

Par ailleurs, le nouveau code foncier accorde également une place non moins importante au secteur privé, à l'investissement et dont les décrets d'application sont en cours d'adoption L'énergie, pour sa part, a connu une réduction drastique de 50 % des frais de raccordement moyenne tension au réseau avec la possibilité offerte aux opérateurs économiques de payer sur un échancier pouvant aller jusqu'à 6 mois contre un paiement unique exigé, un an plutôt. La fiscalité, bête noire du secteur privé, a connu également des réformes profondes avec la suppression de certaines taxes en guise de simplification des procédures et la réduction d'autres impôts tels l'Impôt sur la société et la patente qui est désormais exonérée sur les deux premières années de création.

LE MINISTRE CONSEILLER DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHARGE DU CLIMAT DES AFFAIRES SE PRONONCE SUR LES GRANDES REFORMES

Certes, la mise en œuvre dudit code pour cette première année demande de procéder à certains ajustements, cependant la volonté politique qui sous-tend cette réforme n'est plus à démontrer. En effet, des rencontres ont déjà eu lieu entre les faïtières et les administrations fiscales pour une première évaluation et corriger le tir si nécessaire.

Il ne s'agit pas de demander aux administrations fiscales d'accepter toutes les requêtes du partenaire mais plutôt d'échanger et de trouver des solutions ou formulations consensuelles dans l'intérêt de tous. Le soutien au secteur privé, créateur de richesse et donc de la croissance demeure notre crédo !!!

Pour ce faire, dans cette dynamique de réforme, un appel est lancé aux entreprises de saisir l'opportunité qu'offre désormais les deux grandes institutions que sont l'OTR et la CNSS relative à la dématérialisation des procédures et paiement en ligne en vue de bénéficier des avantages y afférents ainsi que des gains naturels de temps et de coûts que cela procurent.

Il s'agit là entre autres, de quelques réformes énoncées et comme nous pouvons le constater, le défi reste grand. Cependant, nous allons

cette catégorie d'entreprises. Je voudrais ici saluer la qualité du partenariat avec la chambre des notaires qui a accepté d'accompagner le gouvernement dans cette dynamique et qui également dans les prérogatives qui lui sont reconnues joue le rôle d'appui conseil aux entreprises qui le souhaitent.

Bref, cette vitalité constatée n'est que la résultante des réformes et mesures incitatives mises en place par le gouvernement depuis quelques années et qui se sont accentuées depuis début 2017 à savoir la réduction des coûts de façon générale, combinée à la diminution drastique des délais qui ont donné un coup d'accélérateur à la création d'entreprise.

Madame le Ministre, le Togo améliore chaque année son classement au niveau de Doing Business, qu'est ce qui milite en faveur de cette performance ?

Le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé a donné des instructions pour qu'on puisse mettre le paquet pour passer à deux chiffres. A cet effet, le gouvernement s'est engagé à maintenir le cap des réformes en poursuivant la dynamique comme annoncé plus haut, en vue de soutenir le développement du secteur privé, moteur de la croissance.

Par ailleurs, conformément aux instructions de l'autorité, nous avons mis en place une stratégie de communication non seulement générale mais aussi rapprochée avec les différentes corporations et faïtières, bénéficiaires principaux de ces réformes pour une meilleure appropriation et relai efficace de l'information.

Madame la Ministre, le Togo améliore chaque année son classement au niveau de Doing Business. Pour preuve, au dernier classement Doing Business 2020, publié par la Banque Mondiale ce 24 Octobre 2019, il est dans le Top 10 reformers dans le monde, 1er pays réformateur en Afrique et 3ème dans le monde. Qu'est ce qui milite en faveur de cette performance ?

Le Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé a donné des instructions pour qu'on puisse mettre le paquet pour passer à deux chiffres. A cet effet, le gouvernement s'est engagé à maintenir le cap des réformes en poursuivant la dynamique comme annoncé plus haut, en vue de soutenir le développement du secteur privé, moteur de la croissance.

maintenir le cap des réformes et le dialogue permanent en vue de permettre à notre secteur privé d'être à l'aise.

Vous relevez, qu'en matière de création d'entreprises créées sous la forme de SARL constituées avec des statuts rédigés par acte sous seing privé, on note, sur les douze derniers mois, une augmentation de leur proportion de 55% à 85%. Que doit-on entendre par- là, et qu'est- ce qui motive cette augmentation ?

On doit juste entendre par là que le coût relativement élevé de création d'entreprises morales en particulier les SARLs, était un frein à la création de ces types d'entreprises notamment pour les jeunes entrepreneurs qui ont pour la plupart changé de statut avec ladite réforme et bénéficient aujourd'hui des avantages liés à

LE MINISTRE CONSEILLER DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHARGE DU CLIMAT DES AFFAIRES SE PRONONCE SUR LES GRANDES REFORMES

Par ailleurs, conformément aux instructions de l'autorité, nous avons mis en place une stratégie de communication, non seulement générale mais aussi rapprochée avec les différentes corporations et faïtières, bénéficiaires principaux de ces réformes pour une meilleure appropriation et relai efficace de l'information.

Pour précision dans le classement Doing business 2020, rendu public par la Banque mondiale le jeudi 24 octobre 2019, le Togo est classé 97ème. Il figure dans le Top 100 mondial et est le premier meilleur réformateur sur le continent africain, avec 40 points d'évolution par rapport au classement précédent. Cinq réformes réussies ont permis ce classement exceptionnel dans l'amélioration du Climat des affaires.

Il s'agit de :

- la facilité de création d'entreprise avec la suppression de l'obligation de faire authentifier les documents et le raccourcissement du délai d'enregistrement à 4 heures au maximum.
- La réduction des coûts et les délais d'obtention des permis de construire. Une formalité simplifiée par la mise en place d'un portail en ligne pour le dépôt des demandes.
- La baisse du coût du raccordement à l'électricité. Une baisse due à la diminution du coût des travaux de raccordement et du dépôt de garantie pour les nouveaux branchements.
- La simplification des formalités du transfert de propriété et la réduction des coûts de manière considérable.
- Enfin l'accès à l'information sur le crédit. Il a été amélioré grâce à l'élargissement de la couverture de l'Office de crédit et le démarrage de la communication des données des entreprises de service public.

Avez-vous un message à adresser aux opérateurs économiques pour finir ?

Le secteur privé est désormais traité comme un partenaire privilégié et il nous faut être constamment à son écoute.

A cet effet, je voudrais rassurer nos partenaires de la ferme volonté du gouvernement à travailler en étroite collaboration avec eux, en vue de faire asseoir un environnement dans lequel il est facile de faire des affaires. La réussite de notre Plan National de Développement passera également par là.

D'ores et déjà, je tiens à exprimer mes vifs remerciements pour la disponibilité et la franche collaboration ayant marqué ces premiers mois de marche.

Je vous remercie !



POINT DE VUE DU PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT

Créé en 1963, le Groupement Interprofessionnel des Entreprises du Togo (GITO), devenu Conseil National du Patronat du Togo en 1990 est un groupement de professionnels qui regroupe plusieurs corps de métiers, 21 associations au total. Le président de ce regroupement de professionnel, Monsieur TAMEGNON Laurent parle de leur organisation dans une interview accordée au magazine le messenger du secteur privé



Monsieur le Président comment se porte le Conseil National du Patronat Togolais (CNPT) ?

Le Conseil National du Patronat Togolais en tant qu'institution se porte bien. Nous revenons de très loin après plusieurs années de crise. Nous nous portons à merveille suite à la mise en œuvre d'un Plan Stratégique sur la période 2018 - 2022 avec des plans d'actions que nous sommes entrain de dérouler.

Quand on parle du Patronat, que doit-on comprendre ? Qui composent le Conseil National du Patronat Togolais ?

Le patronat est la faitière des Associations professionnelles. Nous pouvons dire qu'il est le syndicat des employeurs. Plus c'est l'institution régaliennne des employeurs du Togo, à ce titre il est le représentant les employeurs auprès du gouvernement, des institutions du Bureau International du Travail (BIT) et de la Fédération des Organisations Patronales de l'Afrique de l'Ouest (FOPA).

Le CNPT à ce jour est composé de 21 associations professionnelles et représente 1300 entreprises environ.

Quel lien de partenariat existe-t-il entre le Conseil National du Patronat Togolais (CNPT) et la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Togo (CCIT) ?

Le CNPT et la CCIT sont deux entités du secteur privé. Pour simplifier les choses le CNPT est l'outil de production représentant des employeurs et la CCIT est la vitrine des produits fabriqués au Togo, la branche commerciale des entreprises du Togo.

Quelles sont les activités phares à l'agenda de votre organisation ?

Nous référant à notre plan stratégique 2018 - 2022 élaboré en phase avec le PND et sa déclinaison annuelle pour 2019, nous pouvons citer les activités et actions suivantes :

- Plaidoyer pour d'avantage faciliter la migration des entreprises Informelles vers le formel,
- Promotion de l'entreprenariat Agricole, par l'édition d'un guide : «Investir dans l'agriculture au Togo »
- La création d'un évènement annuel phare (la semaine du secteur privé et la journée du Patronat),
- Le gala annuel des PATRONS,
- L'élaboration et offres des programmes spécifiques de formations suivant les besoins des membres,
- Identification des besoins en compétences des entreprises et proposition des formations appropriées.

Comment voyez-vous la contribution du secteur privé dans l'ambitieux programme du gouvernement qu'est le Plan National Développement (PND 2018-2022) ?

Pour le PND, le CNPT tient à jouer sa partition en tant que partenaire privilégié du gouvernement.

Il est demandé au secteur privé de participer à hauteur de 65% du financement de ce programme et la création de 500.000 emplois. Notre effort et souhait, est une prise de participation importante du secteur privé Togolais

- La mise en place du guide : Investir dans le secteur agricole est un appui à l'axe II du PND.

POINT DE VUE DU PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT

«Le développement des pôles de transformations agricole, les manufacturiers et des Industries extractives »

- La formation professionnelle adaptée selon l'axe II du PND est mise en application par l'activité d'identification de besoin en formations appropriées de nos membres.

Monsieur le Président, le 3 février 2017, vous avez été porté à la tête de votre organisation patronale pour un mandat de cinq ans. Quels étaient vos principaux défis et où en êtes-vous actuellement dans la réalisation de celle-ci pour contribuer à faire du secteur privé un pivot du développement économique et social ?

En prenant la Présidence du CNPT, mon ambition était de poursuivre les efforts déjà faits par mes prédécesseurs en ce sens, centrer les interventions de l'organisation sur sa mission, offrir des services de qualité et être une organisation toujours en quête de l'excellence en vue de jouer pleinement son rôle de développement dans l'environnement économique et social, de concert avec l'Etat, nos partenaires et tous les acteurs impliqués.

Quels messages avez-vous à l'endroit des opérateurs économiques et des autres acteurs ?

Le contexte économique et social de notre temps est rude et surtout pour notre pays. Néanmoins nous voulons lancer un message d'espoir aux opérateurs économiques pour que nous arrivions à hisser notre pays à sa juste place dans cette nouvelle configuration économique.

Votre mot de fin Monsieur le Président.

Il ne me reste qu'à vous remercier et souhaiter bon vent au magazine « le messager du secteur privé ».

Nous espérons qu'il va jouer son rôle d'informer sur les activités du Secteur Privé et rendre plus visible ce secteur pour nos opérateurs économiques, la population Togolaise et les partenaires internationaux.



CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT

RETOMBÉES DU FORUM ECONOMIQUE TOGO UE PLUS DE 852 MILLIARDS DE FCFA DE PROMESSES FERMES le forum économique Togo-UE a tenu ses promesses.

C'est une note de satisfaction pour le monde des affaires et les organisateurs, notamment le secteur privé togolais et le gouvernement qui peuvent se féliciter non seulement du succès du premier Forum économique Togo-Union Européenne mais aussi et surtout des retombées économiques à l'issue de cette grand-messe des affaires.



Les 13 et 14 juin 2019, Lomé, capitale du Togo est devenue capitale du monde des affaires, accueillant, le premier Forum Economique Togo-Union Européenne (FETUE). L'évènement placé sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République togolaise qui en a assuré personnellement la cérémonie d'ouverture et pris part aux échanges, a été un grand rendez-vous, consacré aux investisseurs togolais, africains et européens. C'est une plateforme qui a été offerte pour des rencontres entre de grandes personnalités et des investisseurs de renom du monde des affaires et diplomatique, d'Afrique, d'Europe des 28 et du Togo. Rendez-vous inédit, décideurs politiques, banquiers et financiers, patrons des institutions financières africaines et sous régionales, patrons de fonds d'investissement, partenaires académiques. C'est donc la crème d'acteurs de développement qui soutiennent la croissance économique et le développement au Togo et à travers le monde qui ont fait le déplacement de Lomé pour plancher sur les opportunités d'affaires qui sont offertes avec en toile de fond, le Plan national de développement (PND) du Togo.

Pour cette première édition, ce fût une occasion rêvée d'échanges, de panels de haut niveau animés par des sommités du monde des affaires, de présentation de projets et une aubaine pour le réseautage ainsi que les rencontres B2B.

En termes de chiffres, ce sont quelques 70 conférenciers qui se sont succédés pour animer des panels sur des thématiques diverses en lien avec le développement, l'agriculture, l'énergie, la transformation manufacturière, l'accès au financement ou même les infrastructures.

Comme retombée, l'on retiendra quelques 852 milliards de FCFA de promesses fermes faites par les investisseurs européens ; 141 projets retenus pour être présentés en vue de rechercher de financement. Pour la relance de la croissance et du développement, c'est une grande bouffée d'oxygène, surtout pour le Plan National de Développement (PND) 2018-2022, dont 65% des investissements sont attendus du secteur privé. Un satisfecit relevé à la clôture de cette rencontre d'affaires, par le Chef du Gouvernement togolais, Komi Sélom KLASSOU pour qui « le processus d'émergence est bel et bien enclenché au Togo et est en cours de réalisation » ; et de poursuivre que « le Togo a besoin d'être accompagné dans sa marche vers le progrès ».

Au nom des hommes d'affaires du Togo, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, Essohouna MEBA, a déclaré en substance que ce Forum « constitue l'exemple parfait du partenariat public privé qui gagne, soutenu par une coopération internationale efficace ».

Pour Bruno Hanses, chargé d'affaires à la délégation de l'Union Européenne au Togo, qui s'exprimait au nom de la Commission de l'Union Européenne, il s'agit de tirer maintenant le meilleur profit de ce forum et de travailler ensemble. Et de poursuivre que l'UE est prête à intensifier son soutien. Aussi lance-t-il un appel aux autorités togolaises pour poursuivre sans relâche la politique des réformes.

Félix S.

FINANCEMENT DES TPE ET PME AU TOGO, QUOI DE NEUF ?

Enjeu majeur pour le développement économique du continent, les Petites et Moyennes entreprises (PME) représentent en effet 90% du tissu entrepreneurial et 60% des emplois à l'échelle du continent. Véritables piliers de la vie économique africaine, ces TPE (Toute Petite Entreprise) et PME peinent à trouver les fonds nécessaires à leur croissance.

Elles font face sur le terrain à des obstacles qui les empêchent, dans la plupart des cas, d'accéder aux financements et ainsi de déployer pleinement leur potentiel de développement. Dans cette "jungle", les entreprises créées par les femmes sont particulièrement les plus touchées, et seules 10% d'entre elles ont accès aux services financiers dont elles ont besoin pour développer leurs projets.



A l'instar d'autres pays africains, au Togo, malgré les multiples réformes économiques en faveur de ces PME, la situation n'est guère reluisante et les difficultés de recherche des capitaux trouvent leur cause tant du côté de l'offre que de la demande. Aujourd'hui les PME sont en effet perçues par les institutions de crédit comme des structures à risques : peu résilientes, fragiles en terme d'activité, de solvabilité et de gestion. En effet selon les statistiques, nombreuses sont ces PME qui ne fêtent pas leur premier anniversaire d'existence.

Au Togo, depuis quelques années le gouvernement a créé l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF), une initiative visant à doter le pays d'une structure spécifique dédiée aux PME/PMI.

L'ANPGF, faut-il le rappeler, est une institution qui a pour objet d'assister et d'encadrer les petites et moyennes entreprises ainsi que les micros entreprises qui évoluent dans les secteurs de la production des biens et des services, en vue de leur promotion et de la facilitation de l'accès au financement de leurs activités.

La première mission de l'ANPGF, c'est la contribution à la résolution des difficultés de financement des entreprises nationales. Mais malgré ces appuis, la question du financement des PME reste entière. Une situation qui affecte toujours la stabilité de leurs activités.

Bien qu'au Togo les PME absorbent la plus importante partie des jeunes dans différents secteurs d'activités, surtout dans l'agriculture qui occupe 70% de la population togolaise, et malgré l'énorme potentiel économique qui existe, les PME rencontrent d'importantes difficultés financières dues au manque d'accompagnement.

En effet, la question du financement des PME constitue toujours un véritable frein au développement des entreprises privées. Les mécanismes d'accompagnement mis en place par l'Etat semblent se révéler insuffisants et les financements proposés, bien souvent, sont en deçà des attentes.

Tout compte fait, il faut reconnaître qu'au cours des dix dernières années, de grandes initiatives ont toutes convergé vers l'amélioration du climat des

affaires, pour encourager les jeunes à prendre des initiatives privées. Les derniers classements du Doing Business depuis les années 2015 confirment que le Togo fait partie des premiers pays en matière de réformes économiques. Les micros crédits et financements ont soutenu des milliers d'initiatives dont une grande partie a connu du succès, mais limitée à la phase de startups.

Malgré toutes ces initiatives, la difficulté d'accès des PME aux financements conséquents persiste. Certains jeunes entrepreneurs togolais estiment que les financements en leur faveur restent souvent insignifiants par rapport à leurs besoins réels.

Aujourd'hui, malgré les récentes réformes opérées par rapport à l'octroi des marchés publics aux femmes et jeunes entrepreneurs, la question du financement reste posée surtout au niveau des institutions bancaires et de micro finances qui hésitent toujours à accompagner les initiatives qui ne répondent pas aux exigences de caution ou de garantie.

Au Togo, il faut reconnaître qu'avec les nouvelles réformes, l'engouement pour la création d'entreprise repart de plus belle et, aujourd'hui, selon le CFE (Centre de Formalités des Entreprises), pour les huit premiers mois de l'année 2019, 9895 entreprises ont été créées contre 9205 un an plus tôt. Une dynamique qui est à saluer, mais que vont devenir ces nouvelles entités si les financements ne sont pas au rendez-vous, malgré leur volonté manifeste de devenir des structures performantes, capables de porter la croissance en créant de la richesse et des emplois au Togo ? La question reste posée.

Mathias T.

PARTICIPATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE AUX TRAVAUX

La 7ème édition de la Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique, TICAD 7, s'est tenue à Yokohama dans l'archipel japonais du 28 au 30 Août 2019. Le Chef de l'Etat SEM. Faure Essozimna GNASSINGBE, a pris part aux travaux aux côtés de ses pairs et des représentants des institutions internationales.



Déroulé des travaux

A cette rencontre internationale destinée au développement du continent africain, les chefs d'Etat et de gouvernement ont échangé sur le thème : « Faire progresser le développement de l'Afrique en recourant aux peuples, à la technologie et à l'innovation ». A ce rendez-vous de haut niveau, il s'est agi, pour les dirigeants africains et le Premier Ministre du Japon, de réfléchir au moyen d'accélérer l'équipement de l'Afrique en infrastructures adéquates à son développement global.

Il est question, en effet, de permettre aux pays africains de prendre conscience de l'importance de l'innovation technologique dans le processus de développement.

Dans son intervention à l'ouverture des travaux, le Premier ministre nippon Shinzo Abe, a relevé les réalisations faites dans de nombreux pays africains à travers les programmes de partenariat inscrits aux différentes TICAD. Ces projets, selon lui, ont été réalisés dans les secteurs comme la santé, l'éducation, la formation, la communication, l'environnement etc.

Shinzo Abe a, par ailleurs, souligné l'engagement de son pays à poursuivre l'aide en faveur de l'Afrique pour en faire un continent émergent. Il a pour terminer, fait savoir que le Japon « fait confiance » au continent africain et a foi en son développement.

Le Président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi, président en exercice de l'Union Africaine (UA) et co-président de la TICAD 7, a dans son allocution, manifesté le souhait de voir ce sommet de la TICAD aboutir à « des résultats concrets et applicables, à même de redynamiser la coopération entre la Japon et l'Afrique ».

Durant les trois jours de travaux, les dirigeants réunis dans la ville japonaise de Yokohama, ont tour à tour présenté la situation globale de leurs pays pour permettre au collège de chefs d'Etat dont le Président Faure Essozimna GNASSINGBE, de prendre des décisions en synergie avec le thème retenu pour cette rencontre.

A l'issue des travaux, les dirigeants d'Afrique présents et du Japon, sont parvenus à l'adoption de la déclaration et du plan d'action de Yokohama.

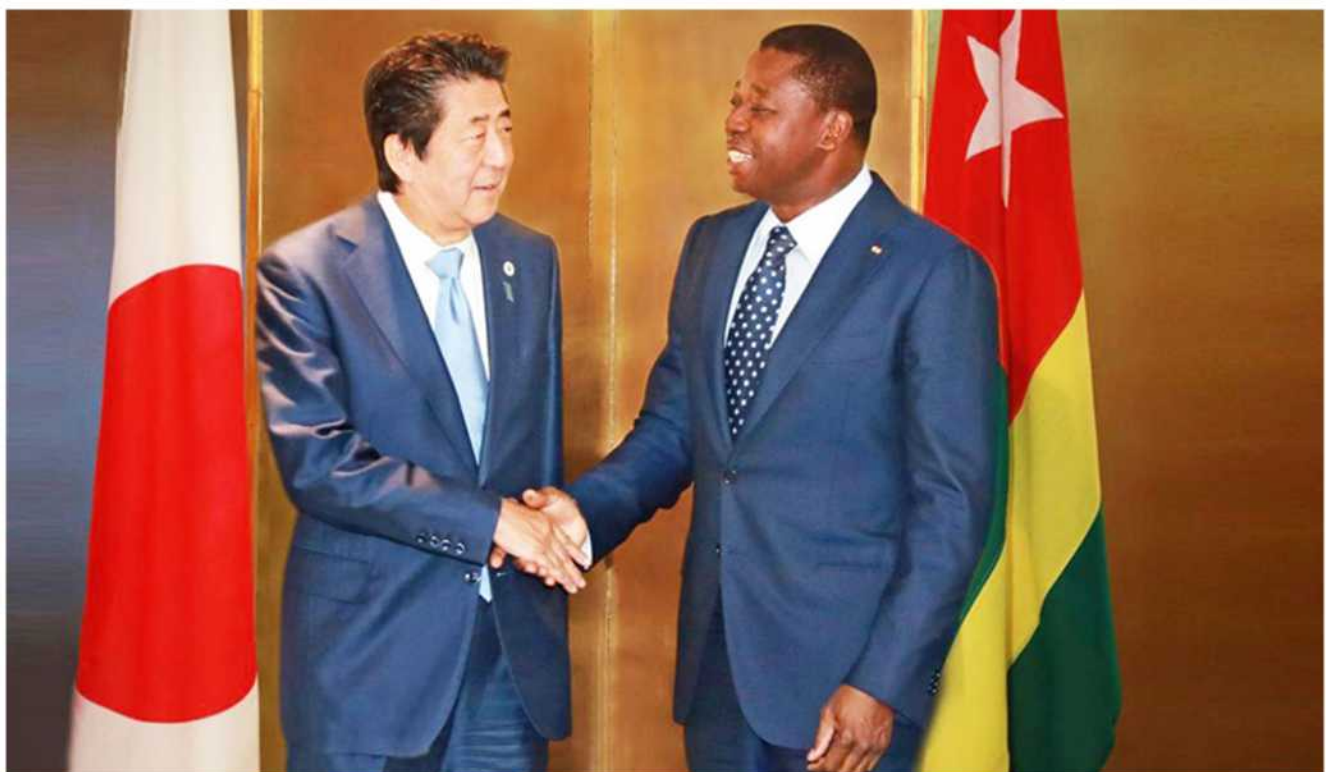
La TICAD, organisée à l'initiative de l'empire nippon, conjointement avec l'Organisation des Nations-Unies (ONU), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Union Africaine (UA) et la Banque Mondiale (BM), se veut un cadre international d'échanges et de concertation pour le développement de l'Afrique.

PARTICIPATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE AUX TRAVAUX

Il faut souligner que dans le cadre d'une nouvelle formule d'alternance, entre le Japon et l'Afrique, la TICAD 7 intervient trois ans après celle tenue à Naïrobi (Kenya) en 2016, qui avait marqué la première édition de la TICAD sur le continent africain, le Japon ayant abrité les cinq premières éditions (1993, 1998, 2003, 2008, 2013).

Un agenda chargé pour le Président Faure au Japon

En marge des travaux de la 7ème TICAD à Yokohama, le Président de la République Faure GNASSINGBE a eu des échanges et des séances de travail avec ses homologues ainsi que des hommes d'affaires sur la coopération et les investissements au Togo. La participation du Togo a été donc une réussite sur plusieurs aspects grâce à la diplomatie active du Chef de l'Etat.



Un entretien fructueux entre Faure GNASSINGBE et Shinzo ABE

Le président Faure Essozimna Gnassingbé qui prenait part aux travaux de la TICAD 7, a eu une tête à tête avec le chef du gouvernement japonais Shinzo ABE. Au cours de leur entrevue, les deux dirigeants ont passé en revue la coopération agissante entre le Togo et l'Empire Nippon, dans plusieurs secteurs socio-économiques.

M. ABE s'est félicité de la qualité des relations entre le Togo et son pays le Japon, ainsi que de la convergence de vue sur les questions de coopération multilatérale. Il a en outre, salué la gouvernance mise en œuvre par SEM. Faure Essozimna Gnassingbé, qui favorise le développement au Togo dans un partenariat public-privé.

Le Président Faure GNASSINGBE a aussi partagé avec son hôte la vision du développement du pays avec pour feuille de route, le Plan National de Développement (PND 2018-2022) qui sollicite des investissements privés nationaux et internationaux.

Des entretiens avec ses pairs africains

Du séjour du Président Faure GNASSINGBE à la TICAD 7, l'on retiendra également plusieurs rencontres en bilatéral avec certains de ses pairs du continent africain notamment le nigérien Mahamadou ISSOUFOU, le guinéen Alpha CONDE, le béninois Patrice TALON. Avec ses homologues, le Président de la République a évoqué la coopération sous toutes ses formes et le partenariat sud-sud.

Anita A.

TOKYO

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, SEM FAURE ESSOZIMNA GNASSINGBE A ACCORDE PLUSIEURS AUDIENCES AUX INVESTISSEURS



En séjour dans la capitale japonaise où il a assisté aux travaux de la septième conférence de Tokyo sur le développement de l'Afrique, TICAD 7, le Chef de l'Etat Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE a accordé des audiences aux opérateurs économiques du Japon. Occasion pour le Président togolais, d'échanger avec eux sur les opportunités qu'offre le Togo en matière d'investissement et les inviter à y investir. Il a principalement évoqué les principaux axes du PND 2018-2022, destiné à faire du Togo, un pays émergent. Au nombre des opérateurs économiques reçus, M. Kenta Kagikawa, président de Univergy Solar. Celui-ci a été introduit auprès du Chef de l'Etat par le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), M. Essohouna MEBA. Au sortir de cette audience, M. Kenta Kagikawa s'est confié à la presse :

Le Messenger du secteur privé : Bonjour Monsieur Kenta Kagikawa. Pouvez-vous nous dire les sujets dont vous avez discuté avec le président de la République ?

Kenta Kagikawa : Nous tenons tout d'abord à remercier Monsieur le Président de la République, pour l'honneur qu'il nous a fait en nous recevant. Aussi, tenons-nous à saluer ses efforts dans la gouvernance de son pays le Togo. Pour revenir à votre question, nous tenons aussi à préciser que nous sommes une entreprise qui opère au Togo depuis peu dans le domaine de l'énergie. Et lors de l'audience nous avons abordé divers sujets surtout ceux relatifs à l'énergie solaire et les possibilités pour notre entreprise de mieux s'implanter dans le pays en renforçant son investissement.

Le Messenger du secteur privé : Vous parlez de votre implantation déjà au Togo. Dites-nous, quelle potentialité avez-vous découverte au Togo, surtout dans le secteur que vous avez évoqué et qui motive votre choix d'investir, et que pouvez-vous aider le Togo à promouvoir ?

Kenta Kagikawa : Nous avons un projet en cours au Togo et nous avons constaté que le Togo est un pays stable, est un pays où il y a la sécurité,

c'est la raison pour laquelle nous sommes engagés à y investir davantage. Le pays a entrepris également des réformes pour améliorer significativement le climat des affaires.

Le Messenger du secteur privé : Lors des échanges avec les opérateurs économiques de votre pays et les officiels togolais, il a été question d'un des axes du PND (Plan National de Développement) qui prend en compte justement les énergies renouvelables. Que pensez-vous de ce programme qu'est le PND ?

Kenta Kagikawa : Pour notre part, le PND est un bon programme à travers l'opportunité qu'il offre au secteur privé de pouvoir investir. Les entreprises japonaises vont saisir cette opportunité pour s'installer au Togo pour y investir davantage.

Le Messenger du secteur privé : Pensez-vous que les énergies renouvelables aient de l'avenir au Togo ?

Kenta Kagikawa : Bien entendu, nous avons senti qu'il y a un avenir au Togo, comme nous l'avons souligné plus haut et nous avons un projet en cours et nous sommes engagés à investir au Togo pour développer d'autres projets plus importants.

Le Messenger du secteur privé : Au sujet des cinquante (50) mégawatts d'énergies, que vous proposez d'installer au Togo, qu'en est-il exactement, puisque vous en avez discuté avec le Chef de l'Etat ?

Kenta Kagikawa : Dans nos échanges avec le Président de la République, nous lui avons fait part de notre intention d'investir au Togo plus de Cinquante millions de dollars pour produire environ cinquante mégawatts d'énergies solaires et nous y sommes engagés. A ce propos il faut préciser que le financement est prêt et nous sommes techniquement capables aussi de réaliser ce projet.

Le Messenger du secteur privé : Dites-nous Monsieur, puisque votre domaine d'activités ce sont les énergies, quel est selon vous, l'impact des énergies renouvelables sur l'économie d'un pays?

Kenta Kagikawa : Nous avons déjà l'expérience au Japon. L'énergie est essentielle pour le développement d'un pays. Nous voudrions mettre en œuvre ce que nous avons expérimenté au Japon en terre togolaise aussi.

Le Messenger du secteur privé : Votre mot de la fin

Kenta Kagikawa : Comme vous le savez, l'énergie solaire est une énergie propre qui ne pollue pas l'environnement et j'ai entendu que le Togo est un très beau pays avec une très belle nature, donc l'énergie renouvelable est très importante pour le Togo afin de lutter contre le changement climatique

Le Messenger du secteur privé : Merci pour votre disponibilité

Kenta Kagikawa : Je vous en prie, c'est moi qui vous remercie.

Propos recueillis Félix S.

PROMOTION DU PND

EN MARGE DE LA TICAD 7, LES PROJETS STRUCTURANTS DU PND PRESENTES AUX INVESTISSEURS NIPPONS



A Yokohama, une forte délégation ministérielle et d'hommes d'affaires du Togo a pris part, aux côtés du Président Faure Essozimna GNASSINGBE, aux travaux de la 7ème TICAD consacrée au développement de l'Afrique. La délégation qui accompagnait le Chef de l'Etat a présenté aux investisseurs japonais les projets structurants du Plan National de Développement (PND) 2018-2022.

L'ambitieux programme quinquennal du gouvernement togolais a été à l'ordre du jour de la rencontre

d'échanges entre la délégation togolaise et des hommes d'affaires japonais. Il s'est agi, pour l'occasion, de vanter la destination Togo, les atouts économiques et surtout de présenter le PND aux investisseurs nippons opérant dans des secteurs dynamiques en phase avec ses trois axes.

Pour séduire et convaincre ces opérateurs économiques et les inciter à accompagner le Togo dans la mise en œuvre du PND 2018-2022, différents membres de la délégation, notamment les ministres et bien d'autres personnalités se sont attelés à décliner les grands axes et à expliquer les objectifs de développement poursuivis à travers ce programme. Cette campagne de séduction répond à la volonté du gouvernement togolais de capitaliser sur les excellentes relations de coopération qui existent entre le Japon et le Togo.

En effet, partenaire de longue date, partageant la même vision de développement, le Japon compte beaucoup pour les autorités togolaises qui entendent étendre et renforcer cette coopération avec d'autres secteurs dans lesquels l'expertise japonaise n'est plus à démontrer. Dans son intervention, le Ministre en charge du développement du Secteur Privé, Monsieur Kodjo Adédzé, a salué l'importance et le rôle que joue le secteur privé dans la croissance économique et le développement du Japon. Un exemple qu'il souhaite voir dupliquer au Togo.

Pour le Ministre, le Togo mise beaucoup sur le secteur privé pour dynamiser son économie, d'où la part de 65% dédiée aux investissements privés dans le PND. Tout en relevant les opportunités d'investissement et le climat favorable aux affaires qu'offre le Togo, il a invité les opérateurs économiques japonais à investir massivement au Togo et à soutenir leurs partenaires togolais afin que la contribution au PND attendue du secteur privé puisse se concrétiser pour la réussite du programme.

PROMOTION DU PND

EN MARGE DE LA TICAD 7, LES PROJETS STRUCTURANTS DU PND PRESENTES AUX INVESTISSEURS NIPPONS

Dans la même dynamique, les secteurs des infrastructures et de l'énergie ont également été présentés à Tokyo. Madame le Ministre des infrastructures, Zouréatou TCHAKONDO KASSAH-TRAORE et le Conseiller du Président de la République à l'énergie, M. Shegun Bakari ont successivement mis en exergue les efforts réalisés par le Togo, ces dernières années, dans la réalisation des grands travaux, notamment la construction de routes et autres ouvrages de franchissement, de même que la fourniture de l'énergie en milieu urbain et rural, pour satisfaire les besoins de base des populations et qui méritent d'être poursuivis avec l'accompagnement des partenaires. Cet accompagnement permettra de faire du Togo un pays vert, moins dépendant face à la demande énergétique sans cesse croissante, ont rappelé les deux intervenants.

L'autre secteur présenté aux investisseurs japonais, pour la circonstance, est l'agriculture dont le potentiel a été développé par le Ministre de l'agriculture, de la production animale et halieutique, Koutera BATAKA. Un secteur qui selon lui, est en plein essor et que les autorités togolaises s'emploient à dynamiser pour booster

les productions et faire de ce secteur un levier essentiel de la croissance économique.

Avec des échanges fructueux, les hommes d'affaires japonais et les différents intervenants ont été édifiés à travers de plus amples informations sur le climat favorable en matière d'investissement au Togo, la situation géographique du Togo, le climat sécuritaire et surtout son port en eau profonde, porte d'entrée vers l'hinterland.

A noter que les financements japonais au Togo s'élèvent à environ 72.829.170 USD sur la période 2011-2018. Une coopération matérialisée, entre autre par le tout nouveau port de pêche de Lomé, le soutien au PUDC, Programme d'Urgence et de Développement Communautaire, la cartographie numérique, la construction des ponts sur les rivières Kara et Koumongou, des projets exécutés à travers la JICA, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale.

Anita A.

LE PND
UNE PERSPECTIVE
COMMUNE AVEC LE
SECTEUR PRIVÉ
DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS
POUR LA RÉUSSITE DU PND
 SECTEUR PUBLIC - SECTEUR PRIVÉ
 Rendez-vous des opportunités



CRÉER 500 000 EMPLOIS
 décents au Togo d'ici 2022

CCT Batimat met tout en oeuvre pour satisfaire ses collaborateurs et ses clients à travers différents leviers.

NOS VALEURS

- Qualité
- Bon prix
- Expertise
- Innovation
- Fiabilité

NOS ENGAGEMENTS

- Gros stocks
- Renouvellement régulier des gammes
- Des conseils d'experts personnalisés
- Produits garantis

CCT EN QUELQUES CHIFFRES

- **2500 m²** de surface d'exposition
- **150** collaborateurs
- **140** fournisseurs
- **14.000** références de produits

NOS FAMILLES DE PRODUITS



NOS PARTENAIRES

PAMESA
ceramica

apegrupo

novoceram
PORCELAINE ET CERAMIQUE

LCS
Les Châssis en Serrure

ingelec
Un courant de confiance

Schneider
Electric

Roca

Jacob Delafon
PARIS

DAB
PUMP PERFORMANCE

ASTRALPOOL

AXTER

Jika
BUILDING TRUST

EGLO
The light is with you

Vachette

BOSCH

STANLEY

DELTA PLUS
ULTRA-PERFORMANT WORK

legrand

pimat
FROM A TO Z

HITACHI
POWER TOOLS

LEADER DANS LA DISTRIBUTION DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

CCT / GROUPE BATIMAT / GROUPE BATIMAT

C.C.T | Batimat****

2ÈME ÉDITION DU SALON AFRIBAT TOGO 2019 un exemple de réussite de la coopération consulaire : Point sur les grandes étapes du rendez-vous commercial.

Lomé, la capitale togolaise, carrefour d'affaires internationales, c'est ce que l'on peut dire de l'organisation du salon AFRIBAT Togo. Ce rendez-vous de promotion et d'échanges, initié par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sfax en Tunisie, s'est tenu au Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF) de Lomé, du 22 au 27 Octobre 2019.

Le salon organisé à l'intention des professionnels des bâtiments et travaux publics et des métiers connexes, des chercheurs, universitaires et scientifiques, a servi de cadre pour une exposition, du réseautage et des rencontres B2B, ainsi que du partage d'expériences et de connaissances à travers des activités scientifiques.



Lancement de la manifestation

A l'ouverture du salon, le Président de la CCIT, Monsieur Eshouha MEBA s'est réjoui des relations de coopération et d'amitié qui existent entre les autorités togolaises et tunisiennes, pour qui le développement de l'Afrique, ne peut se faire qu'entre et par les africains, avec une mission particulière dédiée au secteur privé.

Pour Monsieur MEBA, le salon AFRIBAT nourrit de grands espoirs en raison des problématiques qu'il aborde, dans le contexte actuel de positionnement du Togo comme un hub logistique de référence et un centre d'affaires de premier plan dans la sous-région, comme le prévoit l'axe 1 du Plan National de Développement (PND), pour lequel le secteur du bâtiment est d'une importance capitale. Il a renouvelé l'engagement de la CCIT et des autres structures d'accompagnement du secteur privé à œuvrer, aux côtés du gouvernement, à améliorer l'environnement des affaires, une dynamique qu'il souhaite que le salon AFRIBAT vienne soutenir.

Monsieur Lotfi KRICHEN, élu consulaire représentant le Président de la CCI de Sfax, et le Président de la Conférence Permanente des Chambres consulaires Africaines et Francophones, Monsieur Mounir Mouakhar, ont salué le partenariat qui existe entre les

compagnies consulaires francophones d'Afrique, et particulièrement entre celles du Togo et de Sfax, qui sont le symbole d'une coopération sud-sud réussie, gage d'un développement durable, et qui ont abouti à la tenue du présent salon, qui promeut l'industrie du bâtiment. Ils ont relevé la nécessité, pour les opérateurs économiques, d'œuvrer en synergie pour des partenariats gagnants-gagnants, pour œuvrer à la croissance économique de leur pays et le développement de l'Afrique.

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur Privé et de la Promotion de la Consommation Locale du Togo, Monsieur Kodjo ADEDZE, a souligné que le salon AFRIBAT est en phase avec la volonté du gouvernement de développer le Togo par le bâtiment et les métiers connexes. Il a salué la dynamique existant entre la CCI Togo et la CCI de Sfax, qui vise, à travers le Salon AFRIBAT, à promouvoir l'innovation dans le domaine du bâtiment. Pour le ministre ADEDZE, le Togo est en pleine modernisation, son secteur des BTP est en plein essor et offre de nombreuses opportunités d'affaires. Il a rappelé que le Togo amélioré considérablement son dispositif légal et réglementaire, notamment son climat des affaires, le dispositif légal sur la cyber sécurité, l'opérationnalisation du guichet unique du foncier, la loi sur le crédit-bail, le dispositif sur l'accessibilité du secteur privé au financement, etc.

Déroulement des activités

En marge de la cérémonie d'ouverture, les officiels et le nombreux public qui a fait le déplacement du CETEF, ont visité les stands dans le pavillon Oti, stands dans lesquels divers produits des exposants togolais et étrangers sont restés exposés durant les six jours. Outre ces expositions, des conférences, ont été animées au quotidien sur des thématiques comme : l'utilisation des matériaux locaux dans les infrastructures ; les atouts du PND ; les politiques

2ÈME ÉDITION DU SALON AFRIBAT TOGO 2019 un exemple de réussite de la coopération consulaire : Point sur les grandes étapes du rendez-vous commercial.

sectorielles en matière d'habitat et des projets d'infrastructures dans le cadre de la mise en œuvre du PND ; le projet Lomé croisière ; les innovations du code foncier togolais ; le secteur privé et les PPP ; la problématique du financement du logement au Togo ; l'économie verte et l'extension des villes ; l'harmonisation des normes sur les performances énergétiques des bâtiments.

Lors de la journée Tunisie, les participants ont suivi des exposés axés sur des thèmes tels que : le secteur de l'électricité : les fourreaux électriques ; la création et l'aménagement des zones industrielles ; le secteur sanitaire ; le secteur de l'industrie sidérurgique etc.

Pour le compte du Niger, le projet Niamey-Nyala, un projet de modernisation de la capitale du Niger, a été présenté au public.

En marge de l'exposition et des conférences, des rencontres B2B ont été organisées, ainsi qu'un side-event, BreizhAfrica, événement fédérateur engagé dans la promotion des échanges économiques et culturels entre l'Afrique et la Bretagne (France). Le 24 octobre, en marge des activités du salon AFRIBAT, les 5 demi-finalistes africains de ce concours de startups, ont été sélectionnés par un jury pour prendre part à la finale qui aura lieu en Belgique en décembre 2019. Il convient de préciser que BreizhAfrica, pour lequel la CCIT est partenaire, est soutenu par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

Bilan de la manifestation

Comme point sur cette manifestation, il faut retenir comme souligné par le Premier Vice-Président de la CCIT, Monsieur Rémy MOEVI, que le salon AFRIBAT a connu la participation d'une vingtaine d'entreprises tunisiennes, une trentaine d'entreprises togolaises ainsi que qu'une délégation du Niger. Aussi plus de 700 visiteurs ont été enregistrés.

Madame Aida LOUKIL, représentant la partie tunisienne, a manifesté sa satisfaction pour la réussite de l'évènement. Cette satisfaction résulte, selon elle, des nombreux contacts pris par les exposants tunisiens et des commandes obtenues. Elle a relevé, en outre, l'engagement des présidents des CCI du Togo et de Sfax de créer une chambre de commerce mixte pour renforcer les liens de coopérations commerciales entre les deux pays.

En marge du salon AFRIBAT, la 35ème édition de la Grande Quinzaine Commerciale de Lomé, lancée

L'annonce a été faite le samedi 26 octobre 2019 lors de la cérémonie de clôture du salon AFRIBAT. La 35ème édition de la Grande Quinzaine Commerciale de Lomé va se tenir du 16 au 31 décembre 2019. Une annonce faite par Monsieur Rémy MOEVI, Premier Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, représentant le Président de la CCI Togo, Esohouna MEBA. Pour ce 35ème rendez-vous commercial, organisé par la compagnie consulaire, une nouvelle opportunité est donc offerte aux opérateurs économiques, en particulier les PME et commerçants, de liquider leurs stocks avant la fin de l'année. C'est, selon lui, l'occasion pour les opérateurs économiques de proposer leurs produits aux clients, et pour la population de trouver, en un seul endroit tout ce dont, elle a besoin pour les fêtes de fin d'année. Monsieur MOEVI, au nom du Président de la CCI Togo, a rappelé que cette année encore les trois sites qui ont accueilli simultanément cette manifestation en 2018, vont être à nouveau aménagés pour ce rendez-vous. Il s'agit des sites de Adétikopé, du centre-ville et de Baguida. Appel a été lancé aux opérateurs économiques pour se rapprocher des services techniques de la CCIT pour en savoir davantage.



RETOUR EN IMAGE SUR LA 2ÈME ÉDITION DU SALON AFRIBAT TOGO 2019



1ÈRE ÉDITION DU SALON FERIN

L'Association Terreau Fertile lance le salon FERIN sur une note de satisfaction

L'édition 2019, première du genre du salon FERIN (Facilitation des Echanges et Revalorisation des Investissements), a tenu toutes ses promesses. Placée sous le thème « promouvoir des investissements et faciliter les échanges par le levier de la technologie », ce rendez-vous d'affaires et d'échanges qui a eu pour cadre le palais des congrès de Lomé s'est tenu les 10 et 11 octobre. Le salon FERIN, qui a regroupé une multitude d'acteurs, principalement des opérateurs économiques, cadres de l'administration publique et bien d'autres partenaires, a été officiellement lancé le 10 octobre 2019 par Monsieur Kodjo ADEDZE, Ministre du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur Privé et de la Promotion de la Consommation Locale.



Cette manifestation économique portée par l'association Terreau Fertile, organisée avec la collaboration de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, est une plateforme voulue par les deux partenaires, pour servir de cadre de concertation et de réflexion pour promouvoir les investissements, faciliter les échanges et par ricochet soutenir l'entreprenariat.

A l'agenda de cette manifestation, une vingtaine de conférences et d'ateliers sur des sujets liés à l'investissement au Togo, le climat des affaires, les opportunités d'affaires et les mécanismes mis en place pour faire du secteur privé un moteur de la croissance économique au Togo.

Pour la présidente de l'association Terreau Fertile Bileyo DONKO, la manifestation va permettre aux différents acteurs de comprendre, le rôle que jouent les technologies dans la promotion et la facilitation des investissements. Mme Bileyo DONKO, s'est réjouie de la mobilisation des différents acteurs, surtout du secteur privé pour la réussite de ce rendez-vous.

Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, Monsieur Germain Essohouna MEBA, a précisé que l'investissement est un catalyseur pour le développement économique et la croissance. Car il crée des emplois, génère des devises, contribue à la

densification du tissu industriel et la diversification économique, le transfert de technologie et accélère l'innovation. Pour lui, il est important d'améliorer l'environnement économique du Togo afin d'attirer les investissements. Raison pour laquelle renchérit-il, que la CCIT et d'autres structures d'accompagnement du secteur privé, vont œuvrer inlassablement pour contribuer aux côtés du gouvernement, à cette amélioration de l'environnement des affaires.

Dans son allocution d'ouverture, le Ministre en charge du commerce a, pour sa part, relevé que le Togo est une terre d'opportunités où l'on peut investir.



Ces opportunités sont soutenues par les différents mécanismes mis en place par le gouvernement pour assainir le climat des affaires et faciliter l'investissement. Cet effort a-t-il poursuivi va être constamment soutenu pour faire du secteur privé le fer de lance du développement du pays.

Il faut souligner qu'en marge des conférences et ateliers, un concours T-fertile a été organisé pour récompenser les jeunes porteurs de projets. Une Exposition-vente a été aussi organisée sur le site.

Félix S.

PROMOTION DU SALON AFRIBAT

Les opérateurs économiques de l'hinterland invités à participer à l'événement

Les opérations de charmes en vue d'une plus grande participation au Salon AFRIBAT TOGO 2019, des acteurs du bâtiment et des métiers connexes ont eu lieu au Togo ainsi qu'à l'extérieur du pays. Deux délégations de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, conduites l'une par son Président, Essohouna MEBA et l'autre par le 1er Vice-Président, Rémy MOEVI, ont séjourné respectivement à Niamey au Niger et à Ouagadougou au Burkina Faso.



C'est dans le souci d'amener les opérateurs économiques de la sous-région notamment ceux du Niger et du Burkina-Faso à participer massivement au Salon Afribat Togo, que deux équipes de la CCIT ont fait le déplacement de ces deux pays. Chaque délégation a eu à cette occasion des échanges fructueux avec les opérateurs économiques évoluant dans le secteur du BTP et métiers connexes, en vue de leur présenter le Salon Africain du Bâtiment, AFRIBAT TOGO prévu à Lomé du 22 au 27 octobre.

Une communication sur le Salon AFRIBAT a permis de relever les opportunités offertes aux opérateurs économiques à travers ce grand rendez-vous d'affaires en Afrique subsaharienne, surtout avec les projets structurants du Togo notamment ceux du Plan National de Développement (PND) 2018-2022.

La séance des questions réponses, a permis aux participants d'être mieux édifiés sur les facilités et les mesures qui sont prises par les responsables de la CCIT pour accompagner les

opérateurs économiques de l'hinterland qui désirent prendre part à ce rendez-vous d'affaires international.

Ces échanges ont permis de relever l'intérêt exprimé par les différents acteurs du secteur ciblé pour le SALON AFRIBAT qui vise notamment à faire la promotion des entreprises opérant dans le domaine, ainsi qu'aux nouvelles technologies dans le domaine de l'immobilier. Aussi les membres des délégations de la CCIT se sont-ils engagés à jouer leur partition pour une participation effective des entreprises nigériennes et burkinabè au Salon.

Cette tournée de sensibilisation et de mobilisation dans les pays de l'hinterland s'est achevée avec le Mali. Là encore, la délégation conduite par Remy MOEVI, premier Vice-Président de la CCIT, a eu à faire le même exercice de promotion de AFRIBAT pour convaincre les opérateurs économiques de ce pays à y prendre activement part.

Félix S.

PROMOTION DES PME ET PMI TOGOLAISES

Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) aux côtés des opérateurs économiques togolais.

La salle des délibérations de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo a servi de cadre le 17 septembre, à une rencontre d'échanges qui a mobilisé les opérateurs économiques du Togo. Cette initiative conjointe de la CCIT et du FSA est placée sous le thème « La facilitation du financement des entreprises togolaises par les instruments opérationnels du Fonds de Solidarité Africain ». Cette rencontre visait à donner aux opérateurs économiques togolais les informations nécessaires et leur permettre de se familiariser avec les mécanismes d'accompagnement et de financement du FSA, en vue de les assister dans leurs activités, notamment par l'octroi de garanties destinées à leur faciliter l'accès au financement par les banques de la place.



Les entreprises contribuent énormément à la croissance économique des pays et au Produit intérieur brut (PIB). Face aux difficultés auxquelles elles sont confrontées dans l'accès aux financements, le FSA et la CCIT, ont alors entrepris de leur offrir leurs expertise et accompagnement. Ce rendez-vous d'échanges et d'information entre les responsables du FSA, de la CCIT et des chefs d'entreprises, a permis d'éclairer les participants sur les différents mécanismes et outils, mis en place par le FSA et la compagnie consulaire, en vue de les accompagner et de faire des entreprises togolaises des structures viables et fiables. Pour le Président de la CCIT, M. MEBA Essohouna, il est indispensable de réduire les contraintes d'accès au financement et à l'accompagnement des entreprises. D'où la nécessité de mettre en place des instruments d'appui devant permettre d'améliorer la contribution de la CCIT, de créer de la richesse et des emplois.

Pour M. MEBA, ce souci de la chambre consulaire constitue l'encre de sa politique d'appui au secteur privé togolais, afin d'aider les opérateurs économiques à croire en leurs projets, à travers une assistance en garantie et couverture financière.

M. AFFO Tchitchi Dédji, administrateur du FSA au Togo a, de son côté, réaffirmé l'engagement de son institution à contribuer au financement du Plan National de Développement, (PND) 2018-2022. Car pour lui, cet ambitieux plan, qui ambitionne de transformer structurellement l'économie togolaise, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant l'amélioration du bien-être social, doit être soutenu.

Au cours de la rencontre, un accord de partenariat entre la CCIT et le FSA a été signé. Par cet accord, la CCIT s'engage désormais à faciliter la coopération entre les opérateurs économiques togolais et le FSA.

Félix S.

COOPERATION CONSULAIRE : LA CCI TOGO ET LA CPCCAF RENFORCENT LEURS RELATIONS DE PARTENARIAT.

Les 13 et 14 juin 2019, Lomé a abrité le premier forum économique Togo-Union Européenne, destiné aux rencontres d'affaires. Ce forum a réuni des investisseurs venus d'Europe et d'Afrique, hommes politiques, scientifiques, responsables d'organisations régionales et sous régionales ainsi que les acteurs de la société civile, pour le réseautage, l'échange d'expérience en vue d'explorer les opportunités commerciales et d'investissement au Togo. A l'occasion, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, (CCIT) Essohouna MEBA, faisant d'une pierre deux coups, a procédé à la signature d'un accord de coopération avec M. Mounir MOUAKHAR, Président de la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF).

Cette signature de protocole d'accord vise selon les deux personnalités, à renforcer les relations d'affaires et la coopération entre les opérateurs économiques des deux institutions. Pour rappel, la CPCCAF a été créée en 1973. Pour les pères fondateurs de l'instance, le capital humain, culturel et linguistique, doivent au-delà des mouvements de l'histoire, être préservés et valorisés, pour permettre l'établissement de relations économiques fortes entre les membres de la communauté francophone.



Aussi conscients, de l'importance du secteur privé, ont-ils estimé indispensable pour les Etats de disposer de corps intermédiaires représentatifs des entreprises et capables de conduire des actions en faveur du développement économique et social.

Depuis sa création, la CPCCAF s'est donnée une noble mission, faire des chambres consulaires francophones, les partenaires incontournables du développement de l'Afrique. C'est ainsi que la CPCCAF se positionne de nos jours comme un acteur de référence en matière de coopération économique. Elle se veut un acteur de cette approche pragmatique du développement en Afrique, qui passe par les entreprises, seules capables de catalyser l'investissement privé et de favoriser localement la création d'emplois et la croissance.

Aussi faut-il le souligner, la vocation première de la CPCCAF est de susciter et d'organiser entre les organisations consulaires des pays membres, une coopération bilatérale (ou multilatérale) dans tous les domaines qui relèvent du développement du monde entrepreneurial.

Il s'agit en l'occurrence de :

- Formation professionnelle et technique
- Appui aux entreprises : conseils, création, reprise et transmission
- Promotion des échanges, développement du courant d'affaires
- Information économique et juridique
- Représentation vis-à-vis des instances politiques
- Représentation vis-à-vis des bailleurs de fonds
- Création et de la gestion d'équipements publics et para publics nécessaires à l'activité économique, comme les ports ou parcs d'exposition

En contribuant au développement du secteur privé africain, la CPCCAF s'inscrit dans la perspective du partenariat global pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable déclinés dans l'agenda post-2015 des Objectifs du Développement Durable de l'ONU. L'action de la CPCCAF donne par ailleurs une meilleure visibilité du rôle des petites entreprises dans la croissance.

Félix S.

PANORAMA DES ACTIVITES DE LA CCIT

Etablissement public et interface entre le monde des affaires et les pouvoirs publics, la chambre du Commerce et d'Industrie du Togo a mené plusieurs activités pendant l'année en cours. Voici le tour d'horizon des principales activités d'information et de formation menées par la CCIT.

- La chambre du Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) en partenariat avec le Centre du Commerce International (CCI) et la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a organisé à l'endroit des opérateurs économiques, un atelier de formation en deux sessions les 29 et 30 Janvier puis les 31 Janvier et 1er Février 2019 sur le thème : « Accord sur la Facilitation des Echanges »

L'objectif de cet atelier était de renforcer les capacités des opérateurs économiques sur l'Accord sur la Facilitation des Echanges (AFE), en les amenant à surmonter les tracasseries douanières et de les inciter à remonter les difficultés éprouvées au cours de leurs transactions, de par leurs faitières, vers les autorités compétentes pour une meilleure révision des règlements et procédures en leur faveur. Les participants ont planché pendant quatre jours sur l'identification des inefficacités aux frontières et la recherche d'un consensus pour fédérer et valoriser les actions dans le but d'éliminer les pesanteurs. Ils ont également échangé sur les questions relatives à la transparence et à l'équité, la recherche des voies et moyens pour réduire les difficultés aux frontières.

Coopération consulaire

- Une mission de partage d'expérience et de savoir-faire a été initiée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) du 18 au 24 février 2019. La délégation conduite par son Président Monsieur Essohoua MEBA a échangé avec son homologue burkinabé sur les questions de promotion de leurs secteurs privés respectifs, de mise en place et de gestion des infrastructures ainsi que la facilitation du commerce et des transports entre le Togo et le Burkina Faso.

La délégation togolaise a visité des différentes infrastructures concédées à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, notamment les ports secs de OUAGA-INTER situé dans la capitale burkinabé le Jeudi 21 Février 2019, puis de BOBO-INTER localisé dans la zone industrielle de Bobo-Dioulasso le 22 Février 2019.

L'objectif visé par cette visite au niveau de ses infrastructures portuaires gérées par la CCI BF, était de partager l'expérience et les bonnes pratiques de l'institution sœur dans la mise en place et la gestion des outils de facilitation du commerce et des transports.

Formation et information des opérateurs économiques

- Le 27 février 2019 dans la Salle des Délibérations de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, les Opérateurs économiques ont eu droit à une présentation

sommaire du nouveau système, suivie de tests pratiques sur la demande et la délivrance en ligne de la Déclaration de Douane Unique, du Certificat d'Origine et de l'Attestation d'Origine. Ce système contribue à éviter les tracasseries sans se déplacer à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, de faire gagner en temps et en argent dans les démarches d'obtention des documents nécessaires à l'activité des opérateurs économiques.

- Dans le souci de contribuer à la réussite du Forum Economique Togo-Union Européenne, une séance de partage d'information et de sensibilisation sur les avantages qu'offre le Plan National de Développement (PND) a été au cœur d'une rencontre à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) le 12 mars 2019.

Animée par le Ministre du Commerce, de l'Industrie, du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale avec à ses côtés le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), cette séance a vu la participation des personnalités parmi lesquelles, la Coordinatrice de la Cellule Climat des Affaires au Togo, le Président du Conseil National du Patronat (CNP), le Président de l'Union des Chambres Régionales de Métiers, l'Expert Chargé de l'organisation du Premier Forum Economique Togo-Union, les Représentants de la société civile et un nombre considérable d'opérateurs économiques.

PANORAMA DES ACTIVITES DE LA CCIT

L'objectif selon le Président de la CCIT est d'imprimer une contextualité de la mise en œuvre du PND, adopté le 03 Août 2018 en Conseil des Ministres et qui a été effectivement lancé le 04 mars 2019 par le Président de la République. A cette occasion, Monsieur Essohouna MEBA a rappelé que le PND est un ambitieux plan qui vise à faire du Togo, une plateforme économique par excellence dans la région ouest africaine.

Le Forum économique Togo - Union Européenne vise à promouvoir la destination Togo, afin d'attirer les investissements de l'Union Européenne, en mettant en exergue les multiples opportunités qu'offre le Togo aux investisseurs locaux et étrangers notamment de la diaspora, grâce à sa position, ses atouts naturels, et d'autres facteurs assez concurrentiels, qui lui permettent de desservir l'ensemble de la sous-région.

Selon le Ministre du Commerce, de l'Industrie, du Développement du Secteur Privé et de la

Promotion de la Consommation Locale "le gouvernement compte sur le secteur privé pour être le moteur de la croissance, afin de mobiliser des investissements dans les secteurs prioritaires du développement à hauteur, des deux tiers de l'enveloppe financière évaluée à 4622 milliards de francs CFA, pour atteindre les buts et objectifs fixés".

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo se propose de jouer son rôle de catalyseur pour recueillir les différents projets du secteur privé afin de les confier à un cabinet spécialisé pour les rendre conformes aux standards internationaux en vue de leur financement. Il est à noter que le programme du Forum a été conçu pour répondre aux principaux objectifs de développement de l'agrobusiness, l'industrie avec un accent mis sur la fabrication orientée vers l'exportation, les services à valeur ajoutée, le partenariat public-privé, l'autonomisation des femmes et des jeunes entrepreneurs, l'accès au financement de l'investissement et aux fonds de développement.

Renforcement du partenariat public-privé

• *La primature a accueilli le 30 avril 2019 une rencontre du cadre de concertation du gouvernement avec le secteur privé. Les travaux, présidés par le Premier Ministre Komi Selom Klassou, ont été l'occasion pour les différentes parties, d'évoquer les enjeux liés au développement de l'économie nationale et particulièrement à la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2018-2022) référentiel quinquennal de développement dont 65% de la réalisation devra être porté par le secteur privé.*

Le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), Germain MEBA, a salué les efforts considérables du gouvernement à travers les réformes engagées afin d'améliorer l'environnement des affaires au Togo. Entre autres les réformes à l'OTR, à la CNSS, à la CEET, en ce qui concerne la création d'entreprises, ou encore les facilités offertes aux femmes et aux jeunes entrepreneurs.

Les deux parties ont également évoqué les écueils à la dynamique impulsée par le gouvernement. Les questions du numérique ou encore de la faible implication des acteurs du secteur privé ont été notamment soulevées.

Une compagnie consulaire plus proche des opérateurs économiques de l'intérieur

• Pour une implication accrue des acteurs économiques régionaux, la CCIT a effectué une tournée d'information dans les régions des Plateaux, Centrale de la Kara et Savanes.

La Compagnie consulaire a mis en place un mécanisme de garantie destiné aux petites et moyennes entreprises et industries (PME/PMI) pour l'exécution des marchés publics. Le mécanisme est doté d'un fonds de 100 millions de FCFA déposé dans différentes banques opérant sur le territoire national. Selon la CCIT, il doit permettre aux opérateurs économiques en difficulté, de réaliser des marchés publics.

Dans cette optique une délégation de l'institution économique a rencontré à Tsevié les opérateurs économiques de la préfecture de Zio le 10 juillet 2019. Il a été question de la création d'un répertoire des opérateurs économiques évoluant dans l'agro-industrie.

PANORAMA DES ACTIVITES DE LA CCIT

Un répertoire qui servira de base de données pour une mise en contact avec des entrepreneurs extérieurs qui désirent nouer des relations d'affaire avec les togolais. La rencontre a également permis d'exposer à ces opérateurs économiques les résultats du premier forum économique Togo-Union Européenne et de recueillir les préoccupations des uns et des autres. Il était également question de les entretenir sur les opportunités d'affaires dont ils peuvent bénéficier et de la mise en place d'un fonds de garantie pour les appuyer en cas de difficultés de financement relatifs aux marchés qu'ils auraient obtenus.

Du fonds de garantie il en a été également question à Atakpamé le 11 juillet 2018 en vue d'aider les opérateurs économiques dans le domaine de l'agro-business afin de booster leurs activités. Ce fonds de garantie d'un montant de 100 000 000 et déposé dans les différentes banques de la place va permettre aux opérateurs économiques en difficulté de répondre à ces marchés et de pouvoir légaliser ces marchés publics. Des critères sont prévus pour l'éligibilité de ces projets.

Le recensement des entreprises œuvrant dans l'agro-business a permis à la CCIT d'enregistrer 1387 entreprises dont 500 pour la région des plateaux. Cette institution consulaire, entend à travers ce recensement soutenir ces entreprises ceci pour les amener à bâtir des relations économiques fortes destinées à accompagner de façon pérenne et durable l'économie togolaise.

C'est dans ce sens que la CCIT a initié cette rencontre pour les sensibiliser à s'approprier le concept d'agropole et surtout leur expliquer le fonctionnement du fonds de garantie mis en place par la CCIT pour accompagner les PME/PMI.

Les opérateurs économiques des préfectures de Sotouboua, Tchamba et Tchaoudjo dans la région centrale ont été conviés le 12 juillet 2019 à une séance de restitution des travaux des commissions techniques. Les travaux ont été essentiellement axés sur l'axe stratégique du PND qui fait référence à l'agro-business.

Dans la région des savanes, les opérateurs économiques de Mandouri et de Dapaong ont échangé le 15 juillet 2019 avec les responsables de la CCIT. Il s'est agi de partager avec le secteur privé de la région des savanes, les résultats de l'enquête du recensement des entreprises œuvrant dans l'agro-business et l'appropriation du concept agropole. Les résultats du 1er forum économique Togo-Union Européenne et le PND ont aussi retenu l'attention des participants.

Les 17 et 19 juillet 2019 la délégation de la CCIT était respectivement à Kara et à Kpalimé pour livrer les mêmes messages aux acteurs économiques de ces localités.

La mobilisation de la CCIT pour la réussite du PND nécessite le soutien de tous les opérateurs économiques des régions pour la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et une amélioration des conditions de vie des populations.

Abass S.

Nos partenaires



ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR DU CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES

Créé depuis 2000 par décret présidentiel, et devenu opérationnel en 2006, le Centre de Formalités des Entreprises, est un guichet unique où tout opérateur économique peut déposer son dossier pour la création d'entreprise. Cette structure regroupe les agents de l'OTR (l'Office Togolais des Recettes), les agents de greffe du tribunal de commerce, les agents de la CNSS. Il est dirigé par, Monsieur Samuel SANWOGOU, qui parle de ce service dans les colonnes du messenger du secteur privé.



Monsieur le Directeur, Pouvez-vous nous parler de l'institution que vous dirigez ? Comment est-elle créée et qu'est-ce qui justifie sa création ?

Je suis responsable du centre de formalités des entreprises appelé CFE. En d'autres termes c'est le guichet unique de création d'entreprise et nous sommes chargés de faire les formalités de création, de modification et de distribution des entreprises au Togo.

Qu'est-ce qui justifie sa création ?

Il faut dire que c'était des doléances du secteur privé, parce que pour créer une entreprise dans le temps, il fallait environ 5 mois, il fallait aller d'administration en administration et vous perdez beaucoup de temps et les coûts étaient excessifs aussi. Il faut aller au ministère du commerce pour avoir une carte d'autorisation d'installation, aller aux impôts pour avoir la carte d'opérateur économique, à la chambre de commerce pour la caution du commerce, au greffe pour avoir le visa du commerce, à l'inspection du travail ainsi qu'à la CNSS. C'était un parcours de combattant.

C'est aussi, les interpellations des rapports du doing business où on était mal classé, donc il fallait faire quelque chose pour améliorer les choses.

C'est enfin c'est la volonté du gouvernement de créer un environnement fertile pour le développement le secteur privé, qui a motivé la création du CFE.

Pouvez-vous nous dire combien d'entreprises sont inscrites dans vos registres à ce jour ?

Dans la base de données du CFE, nous avons 81.458 entreprises qui sont créées

On parle de la facilitation de la création d'entreprises au Togo grâce à votre institution. Dites-nous combien de temps faut-il à l'heure actuelle à un opérateur économique pour créer son entreprise?

Depuis le mois de février 2019, vous pouvez déposer votre dossier de 7h jusqu'à 14h, le soir à partir 14h 30 min le dossier est prêt systématiquement, donc en 4h de temps en moyenne votre dossier est prêt, vous pouvez passer retirer votre carte de création d'entreprise, c'est rapide, c'est facile et c'est moins cher.

Quelles sont les catégories d'entreprises que vous enregistrez à votre niveau et combien faut-il pour créer son entreprise ?

Pour les entreprises personnes physiques, que nous appelons communément les commerçants, les établissements, les entreprises individuelles, vous payez 25400 F aujourd'hui, parce qu'il y a deux semaines qu'on a réduit 1000f encore pour les frais de timbres. Pour les entreprises personnes morales, toutes les sociétés, SA, SARL ou de groupement à intérêt économique, vous payez 28520 F.

Les demandeurs sont-ils satisfaits des services que vous leur apportez?

Le CFE est l'un des meilleurs services publics au Togo. L'accueil est toujours chaleureux, vous pouvez vérifier, la ponctualité dans le traitement de dossiers, les témoignages sont nombreux dans ce sens.

J'avoue que tous les utilisateurs en l'occurrence les notaires qui utilisent plus le CFE sont unanimes sur le dynamisme de ce service et les classements, du doing-business depuis 2012 le démontre aussi. On est en progression au niveau du CFE, au niveau de l'indicateur création d'entreprise, qui est rentré parmi les 10 indicateurs dans le top 100 au Togo.

Nous avons 3 grands secteurs, le commerce, les services et le secteur industrie. La plupart des entreprises créées sont des PMI et PME en général, c'est le secteur commerce qui prédomine, suivi des services et enfin des industries.

Quelle appréciation faites-vous des dispositions prises pour faciliter le climat des affaires dans le pays ? Sont-elles favorables pour faire prospérer la création d'entreprises et l'investissement ?

Les dispositions prises par le gouvernement dans le cadre de la facilitation du climat des affaires sont très favorables pour le secteur privé togolais en général et pour les créateurs d'entreprises. En ce qui concerne la création d'entreprise, plusieurs mesures et réformes ont été entreprises par le gouvernement telle que la réduction des frais de création, la réduction des délais, la suppression des droits d'enregistrements. Aujourd'hui pour créer une entreprise au Togo, les droits d'enregistrement sont à 0 F, les droits des timbres sont à 0 F, tout a été simplifié, supprimé pour favoriser et faciliter la création d'entreprise au Togo. Un décret a été pris pour pouvoir donner la possibilité aux opérateurs économiques, aux jeunes entrepreneurs de créer les sociétés à responsabilité limitée avec des associations privées, vous n'avez plus besoin aujourd'hui d'aller voir un notaire pour payer les droits ou des émoluments des notaires avant de pouvoir créer une SARL. Vous avez sur le site web du CFE un modèle des statuts que vous téléchargez, que vous remplissez et vous venez déposer. La plupart, près de 90% des créateurs d'entreprises du moins des créateurs des SARL aujourd'hui le font avec des associations privées, donc c'est des mesures qui ont été prises pour faciliter la vie aux opérateurs économique et faciliter la vie au secteur privé.

Le rôle important que joue le CFE dans le positionnement de notre pays dans le classement du Doing Business (DB) de la Banque Mondiale n'est plus à démontrer. Quelles sont les mesures qui sont prises pour maintenir ce niveau de performance, pour ce qui concerne le critère DB lié à la création d'entreprises ?

Nous travaillons d'arrache-pied pour maintenir ou du moins pour pérenniser ce niveau de performance, vous allez voir on travaille toujours sur la réduction des coûts. On est dans le processus de dématérialisation depuis le mois de janvier du moins Février, vous pouvez créer votre entreprise en étant chez vous au bureau, à la maison avec Flooz ou T-money. Depuis le mois d'août passé, vous avez la possibilité de créer votre entreprise avec Master card ou carte visa en étant dans votre résidence. Vous pouvez être en Europe avec Master card ou carte visa, vous pouvez créer une entreprise. Nous voulons pérenniser ces acquis-là, donc nous travaillons toujours pour simplifier la vie à l'opérateur économique.

Pour finir, avez-vous un mot pour les opérateurs économiques et particulièrement les jeunes porteurs de projets?

J'aimerais dire à nos amis créateurs d'entreprises, opérateurs économiques et aux jeunes surtout que le CFE du Togo donne un avantage certain à chaque créateur d'entreprise au niveau des coûts et des délais, j'encourage tous les jeunes à pouvoir sortir, ceux qui sont dans l'informel à venir formaliser leur structure et bénéficier des avantages liés à la formalisation. Ça leur permettra d'avoir accès au financement, d'avoir accès aux crédits bancaires, de pouvoir avoir accès aux aides que la chambre de commerce met à leur disposition ; parce que dans l'informel, la chambre de commerce ne peut pas vous accompagner.



DES ORDURES A L'OR DUR, UN DEFI POUR LE GROUPE AGR, L'AMI DES POUBELLES

La différence entre le possible et l'impossible réside dans la détermination qui sommeille en toi disait Tommy Lasorda. Une conception qui rime avec la détermination de ce jeune togolais qui a cru en ses capacités d'innovateurs, malgré sa situation très stable en Europe où il avait démarré sa vie active.

Après plus d'une quinzaine d'années d'expérience à son actif, Edem d'ALMEIDA puisqu'il s'agit de lui, qui s'y connaît dans le secteur du négoce des déchets recyclables et des matières secondaires, a opté pour une nouvelle aventure.

Déjà en 2005, alors chargé du développement commercial et de l'approvisionnement du centre de valorisation en déchets industriels au sein du "Groupe Suez Environnement" il se découvre une nouvelle passion, celle de la gestion des déchets.

Pas de déchets en Europe, mais en Afrique où la question de gestion de déchets est la préoccupation la plus partagée par presque toutes les capitales africaines, des villes où l'improvisation règne en maître d'assainissement.

La solution à la gestion de ces déchets dans les villes africaines, le jeune dit avoir la clé et il en est très optimiste. Pour Edem d'Almeida il va falloir redéfinir la notion de déchets dans sa dimension culturelle et dans les politiques environnementales en faisant comprendre à tout un chacun que c'est une ressource pour l'industrie et par ricochet une richesse pour nos Etats.

M. d'Almeida, après une visite guidée dans sa structure de transformation située dans la Zone aéroportuaire de Lomé, a voulu satisfaire notre curiosité



Le messenger du secteur privé : Comment vous est venue l'idée de vous diriger vers la gestion des déchets ?

E. d'ALMEIDA : La gestion des déchets est venue d'abord par choix professionnel. Il y a quinze ans, j'ai eu la chance de travailler dans un grand groupe français "Suez Environnement" où j'ai eu la chance aussi de rentrer de façon directe dans l'univers de la valorisation des déchets ; ensuite j'ai eu forcément à me poser des questions en revenant un peu à mon pays sur le pourquoi nous n'avons pas à avoir ce genre de structures, ce genre de modèle qui marche chez nous. Mais je me suis rendu compte finalement en visitant d'autres pays que le problème de la gestion des déchets, était inhérent et je me suis posé la question, aujourd'hui que le problème de chômage se pose avec acuité, pourquoi ne pas partir des déchets et créer des chaînes de valeurs en les transformant pour créer un nouveau circuit économique ? Mais c'est aussi naturellement une question de passion, parce que depuis que j'ai touché aux déchets, j'ai pris de la passion pour les déchets. Donc je ne me vois plus faire autre chose, mais en même temps je me sens utile.

Le messenger du secteur privé : Pourquoi au départ votre structure s'appelait AGR mais après elle est devenue Groupe AGR ?

E. d'ALMEIDA : AGR est devenu Groupe AGR, juste pour marquer une ambition. Une ambition de grandir, de s'étendre, aller au-delà du Togo pour conquérir de nouveaux marchés, mais de développer aussi d'autres structures, de ne pas rester seulement cantonné à une activité de collecte et de tri mais de développer plusieurs chaînes de valeurs autour du déchet dans l'industrie, dans l'agriculture mais aussi de pouvoir apporter ses réponses au-delà de nos frontières et pour matérialiser cette ambition, nous avons changé de logo et de nom.

Le messenger du secteur privé : Il y'a déjà des structures qui existaient au Togo en matière de protection de l'environnement, de gestion des déchets et aujourd'hui ANASAP ; quels sont vos rapports avec ces structures ?

E. d'ALMEIDA : ANASAP, il faut le dire est une agence qui a marqué beaucoup d'intérêt à ce que nous faisons à travers ses premiers responsables. C'est une agence qui a la volonté de développer

DES ORDURES A L'OR DUR, UN DEFI POUR LE GROUPE AGR, L'AMI DES POUBELLES

des partenariats publics privés et il se trouve que nous nous sommes retrouvés sur cet aspect. Et nous sommes en train de voir, comment dans le contexte de notre pays nous pouvons organiser un partenariat public-privé autour des déchets. Avec ANASAP, nos relations sont très bonnes, les liens existent et nous ne pouvons que nous en féliciter.

Le messenger du secteur privé : Quelle est l'historique du groupe AGR et vos perspectives.

E. d'ALMEIDA : Au départ AGR a démarré dans un garage de 60 m². Aujourd'hui nous sommes sur un site de plus de 6000 m². L'idée au départ pour être totalement transparent, je travaillais dans une société de négoce de déchets en France et je cherchais tout simplement du papier à conditionner et à envoyer dans les filières en Europe, en Asie ou ailleurs dans le monde. Mais très vite, je me suis dit que je devais faire plus que ça, à l'heure où la diaspora ou les fils du pays sont appelés à participer à l'effort de développement du pays. Puis à travers ça, je me suis dit que l'innovation avec cette question de déchets avait tout son sens en étant au pays qu'en restant en France, donc c'est ce qui m'a permis de rentrer. C'est ça qui m'a motivé de rentrer et de me dire que je veux être utile, je veux développer ce que je sais faire, et nous avons petit à petit commencé à associer la question du déchet, la question de l'emploi, la question du social. Nous avons développé des modèles par rapport à ça pour faire ce que AGR est aujourd'hui en passant de 3 personnes à plus de 80 personnes. Nous avons pu attirer l'année dernière des investisseurs qui ont cru en AGR. Notre modèle fait l'objet de relais dans beaucoup de médias internationaux, nous sommes sollicités ou invités pour montrer cette innovation parce qu'aujourd'hui, nous sommes les premiers à avoir industrialisé toute la chaîne de gestion et de valorisation des déchets.



Maintenant, notre ambition c'est de permettre au Togo de garder un leadership sur la question des déchets dans la sous-région parce que le Togo aujourd'hui a la pleine capacité en étant même petit d'être leader. Je veux que le Togo devienne un pôle d'excellence sur la question de la valorisation des déchets, parce que la question n'est plus seulement de transporter les déchets et les envoyer dans un centre d'enfouissement ou sur une décharge mais entre les deux, il y'a toute une chaîne de valeurs en créant des milliers d'emplois chaque année, des emplois décents, durables qui luttent contre l'exclusion sous toutes ces formes. Nous voulons faire en sorte à fédérer autour de nous pour une nouvelle approche, pour redéfinir le déchet comme axe stratégique de développement de nos Etats.

Le messenger du secteur privé : Vers quelles destinations AGR envoie-t-elle, les produits sortant de ses installations ?

E. d'ALMEIDA : Nous avons travaillé en 2016, exclusivement avec l'Europe parce que ce sont ces filières que nous connaissons et puis nous avons commencé aussi à travailler avec l'Asie. Les choses ont avancé mais toujours en cherchant à apporter des réponses clés à cette question de déchets en Afrique, nous avons commencé aussi à réfléchir à des filières internes au continent, développer des filières de façon régionale, c'est ainsi que nous travaillons aujourd'hui avec le Ghana, le Nigéria mais globalement nos matières premières sont dispersées en Europe, au moyen Orient, en Asie et sur les marchés ghanéens et nigériens parce que les usines de transformation se trouvent à ces niveaux. C'est également une opportunité aux togolais de créer des petites et moyennes industries de transformation des produits issus de déchets.

Le messenger du secteur privé : Jeune entrepreneur qui a fait ses débuts en Europe avant de revenir au pays (Togo) pour démarrer vos propres affaires, quelles ont été les difficultés rencontrées ?

E. d'ALMEIDA : Les débuts n'ont pas du tout été faciles. Ça ne l'est toujours pas surtout dans la question du déchet. Pourquoi ? Peut-être que nous sommes aussi arrivés trop tôt, nous sommes arrivés à l'heure où on parle de déchets sans vraiment comprendre tout ce qui se passe derrière le déchet. Nous arrivons dans un cadre où la législation ou le cadre réglementaire ne permet pas de distinguer l'activité spécifique du déchet et l'activité d'un vendeur de boîte de tomate et autres. Nous avons vraiment traversé des moments d'incompréhension mais aujourd'hui je puis vous dire que les lignes commencent par bouger par rapport au début.

DES ORDURES A L'OR DUR, UN DEFI POUR LE GROUPE AGR, L'AMI DES POUBELLES

Mon seul soutien moral, est résumé par cette phrase : ce n'est pas le chemin qui est difficile mais c'est la difficulté qui est le chemin et ça nous permet de voir les choses différemment, de toute façon, sortir des sentiers battus n'est pas chose aisée, donc ça nous permet d'avancer.

Le messager du secteur privé : A l'endroit des décideurs, des gouvernants, quoi leur dire ?

E. d'ALMEIDA : En matière de l'environnement, je pense qu'il faut tout repenser, nous avons les outils pour réussir. Il y a aussi manifestement une volonté politique de faire quelque chose mais il faut que les techniciens en charge des questions soient à même de faire des propositions de modèles innovants, de sortir de la volonté du prêt à porter, des modèles de transposition et qu'on soit capables d'aller chercher des solutions aussi proches qu'on ne le pense. Il y a la nécessité de construire des partenariats pas seulement public-privé, mais des partenariats avec le public, le privé, les organisations de la société civile et les acteurs informels, parce que c'est eux qui sont à même de relever ce défi et d'accompagner les gouvernements et les décideurs. En les associant, parce qu'ils ont un vécu, des expériences sur le terrain, nous pouvons réussir à redéfinir la notion même de déchets et traduire cela dans les plans stratégiques de développement de nos pays. Associer aussi les acteurs urbains et mêmes ruraux parce qu'ils ont des expériences sur le terrain et par là nous réussirons à redéfinir la notion du déchet de l'environnement et tout le monde sortira gagnant-gagnant, c'est le privé qui va réussir à changer la donne.

Propos recueillis par Mathias T.



A LA DECOUVERTE DU PROMOTEUR DE NATU THE KINKELIBA

Ayant compris que l'entrepreneuriat est la voie par laquelle il pouvait mieux se réaliser, Mr KOUDOU Komi Dovi s'est lancé dans la production le conditionnement et la distribution de boissons chaudes (infusions) à base du Cassia Occidentalis (kinkéliba graines) en 2013. Son dynamisme et sa motivation lui ont valu plusieurs prix honorifiques dont le prix du meilleur projet lors des JED 2014, participé à plusieurs rencontres internationales et a été fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 2017 et a reçu la distinction Mérite Agricole en 2019.

jeune entrepreneur et promoteur du Natuthé Kinkéliba Monsieur KOUDOU Komi Dovi, s'est confié au messager du secteur privé pour mettre en exergue de son activité.



Vous vous êtes spécialisés dans la production du thé de Kinkéliba. Pourquoi le Kinkéliba ?

L'alimentation actuelle est dominée par viandes grasses, beurre, fromages, céréales et produits sucrés, qui provoquent dans l'organisme un excès d'acide à l'origine de fatigue chronique, de douleurs articulaires et de tendinites. L'organisme accumule sans cesse les toxines au point que les différents organes "filtres" que sont les reins, le foie, les intestins, la peau et les poumons finissent par être saturés.

Compte tenu de la difficulté (voire l'impossibilité !) à supprimer ces aliments radicalement de notre ration, un accompagnement avec les produits diététiques va favoriser une diminution de la concentration d'acide dans le sang, l'élimination de ces toxines, la compensation des déséquilibres alimentaires et certaines carences. Historiquement bon pour le drainage hépato-rénal, le Kinkéliba graines aujourd'hui se révèle une détox 100% naturelle.

En 2013, lors de la formation en création et gestion de micro entreprises, la DG du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ-Togo) martelait : « je veux faire de vous des acteurs de la croissance économique et non des débouchés de marchés extérieurs ». Il faudra alors valoriser un élément du patrimoine local. C'est ainsi de le Kinkéliba-Graines m'a mis au monde ! Ou, c'est moi qui l'ai mis au monde !

Depuis quand êtes-vous dans ce domaine et comment êtes-vous arrivé à cette activité ?

L'aventure a commencé en 2013 avec l'avènement du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) qui identifiait et sélectionnait et accompagnait techniquement et financièrement les projets des jeunes togolais. L'initiative a évolué pour enfin devenir une entreprise sérieuse et structurante à partir de 2016.

Vos produits sont-ils destinés au marché local uniquement ou êtes-vous sur le marché régional voire international ?

Nous avons commencé par le marché local. Tellement les expatriés participants aux foires et salons au niveau national étaient séduits par le goût et l'effet thérapeutique des produits Natuthé, nos produits ont commencé à être demandés à l'extérieur. L'exportation est aussi renforcée par notre participation à des foires et expositions à l'extérieur du Togo.

Vous êtes un modèle parmi les jeunes entrepreneurs, quel est le secret de votre réussite ?

On ne peut construire quelque chose de sérieux en comptant sur les autres. On travaille et les résultats induits par nos efforts inspirent les bonnes personnes qui nous apportent leurs soutiens

Existe-t-il des difficultés liées à vos activités ? Si oui lesquelles et comment faites-vous pour les résoudre ?

Plusieurs personnes considérant notre aventure de jeune entrepreneur comme risquée, sont un frein à l'accomplissement de notre rêve. Mais des modèles comme le Président MEBA de la CCIT, Jonas DAOU de SODIGAZ et d'autres hommes d'affaires de renom comme DJONDO de ASKY... quand ils nous racontent leur début difficile, leur réussite actuelle contribue à nous encourager.

Ensuite le manque de moyens pour l'acquisition d'équipements de production rapide et à grande échelle limite nos performances. Ce handicap est dû aux garanties que demandent les banques pour le financement des projets.

A LA DECOUVERTE DU PROMOTEUR DE NATU THE KINKELIBA

Avez-vous des partenaires qui vous accompagnent pour la réussite de vos activités ? Si oui, quels sont-ils ?

Le FAIEJ nous a lancés et n'a pas cessé de nous soutenir. Avec la Chambre de Commerce, nous avons déjà pris part aux Journées Economiques et Commerciales Sénégal-Togolaises à Dakar puis à Lomé. La Société Togolaise des Médicaments a cru en nous. L'Ordre National des Pharmaciens au travers son Président, valorise nos produits Natuthé Kinkéliba dans les rayons phytosanitaires dans les officines. Nous espérons que chaque togolais où qu'il se trouve sur le territoire et quelque soit son pouvoir d'achat, pourra s'offrir un sachet de Kinkéliba.



Espérez-vous un soutien quelconque pour faire fructifier davantage vos affaires ?

Nous saluons tout d'abord l'accompagnement du gouvernement, et l'exhortons à faire davantage pour faciliter l'accès aux crédits dans les institutions bancaires.

Aussi nous tournons un regard vers la population, car il ne sert à rien de produire si l'on ne consomme pas. Il faut donc que les togolais changent d'habitude et optent pour les produits locaux notamment NATUTHE car seules la commercialisation peut faire prospérer une entreprise.

Quel message avez-vous à l'endroit des jeunes porteurs de projets et ceux en quête d'un emploi salarié ?

L'emploi salarié peut bien être une étape pour comprendre le monde de l'entreprise! Mais qui vont créer infiniment pour que les autres viennent se faire employer ? Si le nombre de créateurs n'augmentent pas, nous assisteront toujours à la saturation du marché. Le potentiel entrepreneurial étant énorme en Afrique, l'Afrique étant encore trop bien vierge, je crois qu'elle attend plus de créateurs de valeur économique, d'où la nécessité que nos frères jeunes s'orientent en plus grand nombre vers l'entrepreneuriat.

Pour finir quels sont vos différents vos produits?

Notre gamme « Natuthé », est diversifiée en cinq (5) saveurs à effets thérapeutiques spécifiques. Il s'agit de :

- Natuthé Kinkéliba drainage hépato-rénal, détoxification du corps
- Natuthé Kinké-GC lutte contre infections et déppots de graisses
- NatuThé BissKéliba Circulation sanguine et anti-stress et anémies
- Natuthé Energie Booster le tonus mental et physique
- NatuThé Relax Relaxation, baisse tension artérielle et glycémie





NatuThé Kinkéliba

☎ +228 22 19 76 22

www.infusions-bioafrique.net

Tous ces produits sont disponible dans les pharmacies et supermarchés. Service consommateurs <https://wa.me/22892131454> ou www.facebook.com/natuthe

SECURITE-INCENDIE DANS LES ENTREPRISES, LUXE OU NECESSITE? LES PROFESSIONNELS SE PRONONCENT

Ils sont souvent très nombreux les citoyens à critiquer les sapeurs-pompiers ou les soldats du feu, lorsque surviennent des sinistres dus à l'incendie. Si ce constat à tort ou à raison, dans les pays en voie de développement comme notre pays le Togo, rares sont ceux qui s'interrogent sur les causes réelles de ces sinistres surtout ceux des établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur désignés sur le vocable (IGH). Et pourtant il suffisait de sécurité-incendie ont été prises en amont à savoir l'installation dans ces immeubles du matériel de protection comme les extincteurs adaptés aux différentes catégories de feux, dans ces bâtiments, ces lieux étant exposés aux risques d'incendie d'origine électrique, d'hydrocarbure, de papier et bien d'autres. Au-delà de ces matériels de protection ou de lutte, il doit exister également des plans d'évacuation, des systèmes automatiques de protection, le tout corroborer par l'installation de bouche d'incendie en cas de grande taille, afin de mettre à la disposition des sapeurs-pompiers de l'eau sans difficultés. Aujourd'hui le constat est clair que nombreuses sont les entreprises de la place qui ne classent pas ces mesures de sécurité dans leurs priorités. Et pourtant les expériences ont démontré à suffisance que le feu n'est facilement maîtrisable qu'à ses débuts en attendant même l'arrivée des secours.



Certaines sociétés de la place essaient de respecter ces mesures de protection grâce aux compagnies d'assurances avant toute signature de contrat. Le problème est récurrent au niveau des PME/PMI. Les statistiques auprès du corps des sapeurs-pompiers le révèlent pour attirer l'attention des chefs d'entreprises. Selon les recommandations de l'OIT ces entreprises doivent l'inscrire dans leur agenda, comme une priorité relative à la survie de leur structure. Mais au-delà, il faut dire que seuls les spécialistes sont habilités à déterminer les types d'extincteurs adaptés à une usine, ou société donnée selon les machines installées et les produits qu'elle fabrique.

Même si certains patrons de sociétés affichent des raisons financières pour se dédouaner de ces mesures de protection, la triste réalité est que lorsque ces événements malheureux surviennent, les conséquences sont souvent plus inestimables surtout la reconstitution des archives de départ pour un nouveau redémarrage. Si dans la plupart des cas, des immeubles sont conçus et construits sans l'avis ou l'appui des techniciens en bâtiment, il est indispensable de s'y conformer, en prenant les dispositions idoines qui s'imposent en matière de sécurité-incendie dans nos organisations.

LES MANIFESTATIONS FORAINES AU TOGO AU DERNIER TRIMESTRE 2019

	DENOMINATION	DATE	LIEU	ORGANISATION	IMPLICATION DE LA CCIT
1	AFRIBAT TOGO	22 au 27 Octobre 2019	Lomé	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TOGO BP 360 Lomé Tél : +228 22 23 29 00 / 22 21 70 65 Fax : +228 22 21 47 30 E-mail : ccit@ccit.tg/ ccitogo@gmail.com Site web : www.ccit.tg Chambre de Commerce et d'Industrie de Sfax Tél : 00216 74 296 120 Fax : 00216 74 296 121 Email : ccis@ccis.org.tn Site Web : www.ccis.org.tn	- organisateur
2	16ème EDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE LOME	Fin Novembre début Décembre 2019	Lomé	CETEF-LOME BP 10056 Lomé Tél : +228 22 35 07 27/22 30 38 48 Fax : +228 22 26 17 54 E-mail : ceteflome@cetef.tg site web : www.cetef.tg	- promouvoir les services de la CCIT - animer le stand de la CCIT - mobiliser quelque fois les opérateurs pour un événement au CETEF
3	35ème GRANDE QUINZAINE COMMERCIALE	15-31 Décembre 2019	Lomé	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TOGO BP 360 Lomé Tél : +228 22 23 29 00 / 22 21 70 65 Fax : +228 22 21 47 30 E-mail : ccit@ccit.tg/ ccitogo@gmail.com Site web : www.ccit.tg	- Organisateur

PROGRAMME PROVISOIRE DES MANIFESTATIONS INTERNATIONALES

	DENOMINATION	Dates	Lieu (x)	ORGANISATEURS	IMPLICATION DE LA CCIT
1	4ème édition du Salon International de la Récupération et de la Valorisation des Déchets « REVADE »	du 07 au 10 Octobre 2019	Palais des Expositions des Pins Maritimes à Alger	Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie et l'Agence Nationale des Déchets	Informations des opérateurs économiques
2	126ème édition de la Foire d'Import-export de Chine (Foire d Canton)	du 15 Octobre au 04 Novembre 2019	Guangzhou en Chine.	Ministère du commerce et organisée par le gouvernement populaire de la province du Guangdong et le Centre du Commerce Extérieur de Chine,	Information des opérateurs économiques
3	1ère Foire Commerciale Coopérative	du 11 au 13 octobre 2019	Pragati Maidan, New Delhi en Inde.	Site web : www.ictf.in	Information des opérateurs économiques
4	la 5ème édition de la Foire Internationale Multisectorielle de Ouagadougou (FIMO)	du 25 octobre au 03 Novembre 2019	Parc des Expositions du SIAO à Ouagadougou	Agence pour la Promotion des Exportations du Burkina Faso (APEX-Burkina), en collaboration avec les structures d'appui au secteur privé	Information des opérateurs économiques
5	2ème édition de l'Expo Internationale d'Import de Chine	du 5 au 10 Novembre 2019.	Shanghai		Information des opérateurs économiques
6	10ème édition du Salon international des équipements et technologies de la construction dénommée Excon (Global Exhibition for class Construction Equipment)	du 10 au 14 décembre 2019	Bangalore International Exhibition Centre, en Inde.	Site web : www.cii.in	Information des opérateurs économiques
7	13ème édition de la Foire Exposition Internationale de Bamako- FEBAK	Du 16 Janvier au 02 Février 2020	Parc des Expositions de bamako	Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali BP 46 Tél : (+223) 20 22 50 36/ 20 22 96 45 Fax : 20 22 21 20 Place de la Liberté Bamako www.cci.mali E-mail : info@cci.ml	Pour Publication
8	2ème édition du Salon International du Coton et du Textile (SICOT)	Du 30 au 31 Janvier 2020	Koudougou (Burkina Faso)	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat du Burkina Fasso www.sicot-bf.com E-mail : info@sicot-bf.com	Information des opérateurs économiques

GTA ASSURANCES VIE
GROUPE BANQUE CENTRALE POPULAIRE



CHANGER, AVANCER, INNOVER

avec l'assurance du Groupe
BANQUE CENTRALE POPULAIRE



www.gtaassurancesvie.tg



ECONOMISEZ plus
de **70% D'ÉNERGIE**
avec nos modèles
d'inverseurs ci-après

GARANTIE



ANS

pour

Inverter compressor pour climatiseur
Inverter Direct Drive pour machine à laver
Smart Inverter Compressor pour frigidaire

**Care
Delight**

SERVICE APRÈS-VENTE LG

☎ [+228] 70 42 32 24

📞 [+234] 805 889 99 08

CONTACTS MAGASINS

Ramco Assivito : 22 22 19 40

Ramco Tokoin : 22 21 28 03 / 22 21 68 80 / 22 22 27 30

Ramco Caisse : 22 61 13 31 / 32

Super Ramco (Ex Goyiscore) 22 20 20 03 / 04

Ramco Amoutiévé : 22 21 02 74

Super Ramco Adidoadin : 22 25 03 07 / 22 25 03 96

RAMCO S.A.

1 mail ramco@lg.com 2026 227 43 76 / 79